



**African Pre-Conference**

4-6 November 2004, Addis Ababa, Ethiopia

---



## **RAPPORT**

**de la**

### **CONFERENCE AFRICAINE PREPARATOIRE « L'EAU POUR L'ALIMENTATION ET LES ECOSYSTEMES : FAITES-EN UNE REALITE ! »**

**Addis-Abeba, Ethiopie**

**4-6 novembre 2004**



## Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>III</b>
<b>ABREVIATIONS .....</b>	<b>V</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>2. CONTEXTE ET THEMES .....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 Contexte.....</b>	<b>9</b>
a. Discours de S.E. Rob Vermaas, ambassadeur des Pays-Bas en Ethiopie .....	9
b. Discours du Dr. Ahmadou Babagana au nom de la Commission de l'Union africaine .....	10
c. Discours du Dr. Louise O. Fresco, Sous-Directeur général du Département de l'agriculture de la FAO.....	11
d. Discours de S.E. Addisu Legesse, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et du développement rural d'Ethiopie.....	13
e. Discours du Dr. Prem S. Bindraban au nom de l'Inter Academy Council.....	14
<b>2.2 Thèmes.....</b>	<b>16</b>
a. Introduction du premier thème par le Prof. Lekan Oyebande, Université de Lagos Akoka-Yaba, Nigéria.....	16
b. Introduction du deuxième thème par M. Ben Ampomah, Commission des ressources en eau, Ghana.....	17
c. Introduction du troisième thème par le Prof. Eric Odada, Secrétariat de Pan-African START, Université de Nairobi, Kenya .....	18
<b>3. CAS, DEBAT ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>20</b>
<b>3.1 Thème 1: Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action. Le bassin du fleuve Sénégal (Diawling, en particulier), Mauritanie, M. Amadou Jam Ba ..</b>	<b>20</b>
a. Présentation du cas .....	20
b. Débat et recommandations .....	20
<b>3.2 La nouvelle économie pour l'eau et l'alimentation: Le projet relatif aux rivières des hauts plateaux du Lesotho, M. Obed M. Letsela, Thabang C. Tsehlo .....</b>	<b>21</b>
a. Présentation du cas .....	21
b. Débat et recommandations .....	22
<b>3.3. Un environnement propice : l'Initiative du bassin du Nil, la gouvernance de l'eau au niveau transfrontière, M. Musa Mohammed.....</b>	<b>24</b>
a. Présentation du cas .....	24

b. Débat et recommandations .....	25
<b>3.4 Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action. Usages concurrentiels, établissement d'organisations du bassin hydrographique pour la gestion des ressources en eau en Tanzanie, M. Mwaruvanda (présenté par M. Kongola) et Appui aux institutions traditionnelles de gestion des ressources en eau des fleuves: le cas des éleveurs Borans le long du fleuve Ewaso Ngiro, Kenya, M. Daoud Tali Abkula .....</b>	<b>27</b>
a. Présentation du cas .....	27
b. Débat et recommandations .....	29
<b>3.5 La nouvelle économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes: La plaine d'inondation de Waza Logone au Cameroun, M. Paul Noupa .....</b>	<b>29</b>
a. Présentation du cas .....	29
b. Débat et recommandations .....	31
<b>3.6 L'environnement propice ; les plates-formes à multiples partenaires et la mise en oeuvre de la loi sur l'eau, M. Eliab Simpungwe .....</b>	<b>32</b>
a. Présentation du cas .....	32
b. Débat et recommandations .....	32
<b>3.7 Débats en session plénière.....</b>	<b>33</b>
<b>4. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS.....</b>	<b>35</b>
<b>4.1 Conclusions et recommandations de la conférence africaine préparatoire .....</b>	<b>35</b>
<b>Thème 1: Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action.....</b>	<b>35</b>
<b>Thème 2: La « nouvelle économie » de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes... 37</b>	
<b>Thème 3: Un environnement propice .....</b>	<b>38</b>
<b>4.2. Session de clôture.....</b>	<b>40</b>
a. Déclaration de Son Altesse Royale, le Prince d'Orange des Pays-Bas .....	40
b. Déclaration de clôture de Louise O Fresco, Sous-Directeur général du Département de l'agriculture de la FAO .....	42
c. Déclaration de clôture de S.E. Mesfin Tegene, vice-Ministre des ressources en eau, au nom de S.E. Shefaraw Jarso , Ministre des ressources en eau du Gouvernement d'Ethiopie. ....	43
<b>ANNEXES.....</b>	<b>46</b>

## **Abréviations**

UA	=	Union africaine
CDD	=	Commission du développement durable
CDB	=	Convention sur la diversité biologique
EIA	=	Etude d'impact sur l'environnement
FAO	=	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FONI	=	Friends of Nomads International
ODM	=	Objectifs de développement du millénaire
IBN	=	Initiative du bassin du Nil
NOPADA	=	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
DSRP	=	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
PNUE	=	Programme des Nations Unies pour le développement



## 1. Introduction

L'utilisation durable de l'eau est d'une importance cruciale pour notre planète. L'eau est fondamentale tant pour les fonctions de production que pour le bon fonctionnement des écosystèmes. Cependant, on tend souvent à l'utiliser de façon peu rationnelle. La croissance démographique et l'utilisation accrue de l'eau par habitant exerce une pression croissante sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau et sur les écosystèmes qui sont à la base de la régularisation, de la fourniture et de la purification de l'eau. Les pauvres sont les premiers à en souffrir. Souvent, la satisfaction des besoins alimentaires de base s'obtient au détriment de l'environnement naturel, menaçant par là même le fondement de la production alimentaire future. Une approche intégrée des ressources en eau et des écosystèmes s'impose donc au niveau du bassin hydrographique..

Des engagements à utiliser l'eau et les ressources naturelles de façon durable ont été pris au niveau international. Ce qu'il faut maintenant c'est mettre en oeuvre ces engagements et identifier des approches pratiques. Comment établir un équilibre efficace entre l'eau pour les moyens d'existence et l'eau pour les écosystèmes, tout en réalisant l'équité, la durabilité de l'environnement et l'efficience économique ?

Le Gouvernement d'Ethiopie, l'Union africaine, la FAO et le Gouvernement des Pays-Bas ont organisé conjointement la conférence africaine préparatoire en tant qu'importante contribution régionale à la Conférence internationale FAO/Pays-Bas à venir sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : Faites-en une réalité ! », qui se tiendra du 31 janvier au 5 février 2005 à La Haye, Pays-Bas.

La conférence préparatoire, qui comptera environ 130 participants venant de 34 pays, vise à formuler des recommandations fondées sur des expériences africaines (7 exemples de cas) et à proposer des approches prometteuses et des actions complémentaires pour assurer l'équilibre de la gestion des ressources en eau tant pour l'alimentation que pour les écosystèmes. La conférence a représenté une instance qui a donné aux participants l'occasion d'identifier des approches pratiques fondées sur l'analyse d'expériences vécues. Les leçons apprises concernent la mise en oeuvre au niveau du terrain, les méthodes novatrices et les environnements propices dans le cadre de trois grands thèmes :

1). *Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action.* Ce thème porte sur les processus de consultation et les dialogues visant à impliquer de manière efficace les parties prenantes, et sur l'intégration et l'application des connaissances concernant les relations complexes existant entre l'eau, l'alimentation et les écosystèmes au niveau du bassin hydrographique.

2). *Une nouvelle économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.* Sont décrits, dans le cadre de ce thème, les principes et méthodes d'évaluation et les outils décisionnels menant à de nouvelles perspectives et la façon de mettre ces modèles d'évaluation en pratique.

3). *Un environnement propice.* L'accent est mis ici sur les arrangements institutionnels prometteurs et les actions réussies réalisés à tous les niveaux par toutes les parties prenantes, afin de favoriser la bonne gestion de l'eau.

L'analyse des expériences pratiques a mis en évidence des occasions et contraintes relatives à la mise en oeuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, et a permis de formuler à cet égard des recommandations pour la région africaine qui devraient servir tant aux praticiens qu'aux décideurs.

Les résultats représenteront un important apport à la Conférence internationale FAO/Pays-Bas sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. Faites-en une réalité ». Cette conférence sera axée sur la mise en oeuvre cohérente des engagements internationaux concernant l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. Elle vise à identifier des processus réussis, qui mènent à de bonnes pratiques de mise en valeur des terres et des eaux, à l'aide de la gestion intégrée des ressources en eau basée sur une approche axée sur l'écosystème. Elle se propose aussi d'aider les gouvernements et les organisations à exécuter des programmes relatifs à l'alimentation et aux écosystèmes.

Il est escompté que les points de vue et les expériences échangés lors de la conférence se traduiront par des actions améliorées visant la mise en oeuvre aux niveaux national et local, et qu'elles renforceront les partenariats nationaux et internationaux établis en matière d'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

## **2. Contexte et thèmes**

### **2.1 Contexte**

Au cours de la session d'ouverture de la conférence, ont pris la parole S.E. Rob Vermaas, ambassadeur des Pays-Bas en Ethiopie, le Dr. Ahmadou Babagana, au nom de la Commission de l'Union africaine, le Dr. Louise O. Fresco, Sous-Directeur général du Département de l'agriculture de la FAO et le Premier ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et du développement rural d'Ethiopie, S.E. Addisu Legesse. S.E. Tekalign Mamo, Ministre d'Etat du Ministère de l'agriculture et du développement rural d'Ethiopie et S.E. Mesfin Tegene, Vice-Ministre du Ministère des ressources en eau d'Ethiopie, ont assumé la présidence des sessions plénières de la conférence.

#### **a. Discours de S.E. Rob Vermaas, ambassadeur des Pays-Bas en Ethiopie**

L'ambassadeur a rappelé les faits et esquissé le cadre de la Conférence internationale FAO/Pays-Bas sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : Faites-en une réalité » et de la Conférence préparatoire portant le même titre pour la région africaine. Pendant la conférence de la FAO en décembre 2003, pour mettre en pratique le concept de gestion intégrée durable des ressources en eau, le Gouvernement des Pays-Bas a proposé en consultation avec la FAO d'organiser une conférence ayant pour thème l'eau, et qui tiendrait compte des fonctions aussi bien de production que de l'écosystème. En raison du caractère persistant et grave des problèmes liés à l'eau en Afrique, une attention spéciale devrait être accordée à cette région. De telle sorte, un message africain vibrant pourrait être lancé lors de la Conférence internationale de La Haye.

L'importance accordée par les Pays-Bas aux questions relatives à l'eau est bien mise en évidence par le rôle actif et l'engagement résolu du Prince héritier d'Orange des Pays-Bas, S.E. Willem Alexander. Pour marquer la différence, il paraît donc raisonnable de réunir les ingénieurs hydrauliques, les producteurs d'aliments et les populations locales pour présenter des exemples vécus, a déclaré l'ambassadeur. Les Pays-Bas se sont engagés à réunir les partenaires africains afin de tirer parti de l'expérience africaine.

Il a souligné les engagements internationaux, qui ont été pris lors de plusieurs sommets et forums internationaux. Une acceptation généralisée du concept de gestion intégrée des ressources en eau en est issue. Le défi consiste maintenant à passer du stade conceptuel à l'action pour éviter que cette vision demeure abstraite. En étudiant les cas africains, nous serons à même d'identifier les leçons apprises, ce qui permettra aussi d'instaurer la confiance et de nouer des liens stimulants.

L'ambassadeur a noté que la demande d'eau s'accroît rapidement tant au plan de la consommation par habitant qu'en raison de l'augmentation de la population.

Simultanément, la base des ressources naturelles, qui est cruciale pour le cycle de l'eau, se dégrade et l'eau se pollue. D'après lui, nous devrions éliminer la concurrence pour l'eau, par exemple, entre l'agriculture et la nature. L'utilisation de l'eau et une base de ressources saine sont fortement interdépendantes. En même temps, l'eau et les écosystèmes sont des éléments d'une importance vitale pour la vie sur la terre. Les plus pauvres sont en général les premiers à souffrir des pénuries d'eau et de la dégradation des écosystèmes.

A la lumière de différentes perspectives et de plusieurs accords internationaux, il est évident que l'intégration est un thème important dans ce contexte. En réunissant toutes les parties prenantes nous espérons approfondir ces questions, sur la base d'expériences pratiques. Les questions qui, à son avis, devraient être abordées lors de la conférence préparatoire sont les suivantes :

- Que faut-il pour que la gestion intégrée des ressources en eau soit incluse dans leurs principaux programmes ?
- Comment concilier les besoins à court terme et la durabilité à long terme, et qui en sera responsable ?
- Qui prend les décisions et sur quelle base sont-elles prises aux plans national et local ?
- Qu'en est-il du besoin d'institutions efficaces et pratiques ?

L'ambassadeur a conclu en remerciant ses partenaires pour leurs réactions positives à la proposition d'organiser conjointement la conférence préparatoire, et a souhaité que les participants apportent un message prometteur à La Haye.

#### **b. Discours du Dr. Ahmadou Babagana au nom de la Commission de l'Union africaine**

L'importance de l'eau pour le développement de l'agriculture et des écosystèmes, notamment en Afrique, ne peut être sous-estimée, a déclaré le Dr. Ahmadou Babagana. Le maintien des écosystèmes africains et de la diversité biologique est assuré par l'eau. Une grande partie des souffrances de l'Afrique est due au manque d'eau. La disponibilité annuelle d'eau la plus élevée par habitant, tout en étant au-dessous de la moyenne mondiale, est le fait de la zone de futaie de la République démocratique du Congo. Etant donné que 80 pour cent de la population africaine dépendent de l'agriculture, les approvisionnements durables en eau pour la production alimentaire et le maintien des systèmes agroécologiques occupent une place de premier plan dans les programmes de développement. La production céréalière et l'élevage reposent sur des modèles imprévisibles de précipitations. La production alimentaire actuelle se range parmi les plus faibles du monde. Le manque d'institutions intergouvernementales fortes de gestion de l'eau a freiné le développement et limité la distribution de l'eau pour la production alimentaire et les écosystèmes aquatiques. Maints écosystèmes de rivières et de marais du continent sont en voie de détérioration et d'assèchement.

Les disponibilités limitées d'eau douce menacent l'autosuffisance et la sécurité alimentaires du continent africain. Ces disponibilités réduites compromettent aussi l'équilibre écologique et la diversité biologique qui, pendant des millénaires, ont assuré la sécurité

relative des populations. Avec son taux le plus élevé d'urbanisation et de croissance démographique du monde, associé à la pauvreté généralisée et au faible taux de mise en valeur de ses ressources, l'Afrique aura de graves difficultés à réaliser les objectifs de développement du millénaire (ODM) d'ici 2015.

La Conférence internationale FAO/Pays-Bas sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : Faites-en une réalité » est une occasion pour l'Afrique de renforcer et de maintenir les liens positifs entre l'eau, la production alimentaire et la protection et le développement des écosystèmes. Les partenariats internationaux devraient permettre la concrétisation des engagements à l'égard des ODM et vis-à-vis de l'eau, de l'agriculture et des écosystèmes. Trois des ODM intéressent directement l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : l'éradication de la pauvreté, la conservation de l'environnement et la constitution de partenariats mondiaux pour le développement.

Le commissaire a déclaré que cette conférence préparatoire était l'occasion de jeter les bases de la mise en oeuvre et de l'engagement renouvelé de la société civile africaine. Les objectifs comprennent l'identification des bonnes pratiques et des leçons apprises aux fins de cette mise en oeuvre, et la formulation de recommandations. Le but visé était la réalisation des engagements internationaux à établir, sur la base des expériences africaines, un équilibre entre l'eau, les aliments et les écosystèmes et à tenir dûment compte de leur interdépendance.

Le résultat devrait transcender le simple partage de connaissances et d'expériences en matière d'outils pratiques et consister en propositions concrètes pour la constitution de partenariats visant la réalisation des ODM et du plan d'exécution du Sommet mondial du développement durable dans le contexte du NOPADA. L'UA a formulé son plan triennal de programme détaillé pour la mise en oeuvre des stratégies décrites dans le NOPADA et les engagements de la Déclaration de la Syrte. Il couvre les trois domaines thématiques de la Conférence, autrement dit il revitalise la gestion intégrée du Fouta Djallon, source de six grands fleuves africains, en exploitant la synergie positive entre l'eau, l'agriculture et les écosystèmes au service du développement économique et social.

L'UA s'efforcera d'assurer l'engagements politique des Etats membres à l'égard de la mise en valeur des ressources concernées et reconnaît le rôle important de catalyseur que joue l'eau pour le développement de l'agriculture et la protection des écosystèmes au profit des populations africaines.

### **c. Discours du Dr. Louise O. Fresco, Sous-Directeur général du Département de l'agriculture de la FAO**

S'il est vrai que les politiques tendent à souligner l'opposition entre l'agriculture et les écosystèmes, ces éléments sont néanmoins inextricablement liés. Ils utilisent les mêmes ressources – la terre et l'eau – et se fondent sur les mêmes processus biologiques – la photosynthèse et la production de biomasse. L'agriculture n'est autre qu'un écosystème dont l'homme s'approprie les produits primaires et secondaires. Au cours du XXe siècle, cette situation nous a permis de satisfaire – à l'échelle mondiale – la demande alimentaire d'une population mondiale qui avait plus que triplé. Aujourd'hui, les cultures agricoles

consomment 13 pour cent de l'évapotranspiration totale du globe – l'irrigation représentant 1,5 pour cent de ce chiffre, alors que les humains utilisent 20 pour cent de la biomasse mondiale.

Ce résultat n'a pas été atteint sans entraîner des coûts. Comme il est souligné de manière croissante, les progrès en agriculture sont associés inévitablement à des perturbations des écosystèmes naturels.

Simultanément, la demande publique pour l'utilisation durable de nos ressources naturelles a également été en s'agrandissant. L'harmonisation de la production alimentaire future et des écosystèmes par la gestion rationnelle de l'eau a été adoptée comme un objectif commun des accords internationaux. Cependant, au cours des années écoulées, l'accent a porté davantage sur l'eau et l'assainissement que sur la gestion intégrée des ressources en eau. La recherche de nouveaux moyens d'utiliser et de gérer l'eau agricole, afin d'atténuer les impacts négatifs, est essentielle non seulement pour préserver l'intégrité et la productivité de nos écosystèmes, mais aussi pour maintenir les conditions où l'agriculture peut contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique.

Comment l'agriculture peut-elle donc produire des aliments et d'autres produits et fournir des services environnementaux comme la protection des bassins versants ?

Cette question est particulièrement pertinente dans le cas de l'Afrique où la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté demeurent nos préoccupations immédiates. Les recherches menées récemment montrent que l'expansion de l'agriculture favorise en premier lieu les pauvres : l'accroissement de 1 pour cent des rendements entraîne une diminution de 0,6 à 1,2 pour cent de la population subsistant avec moins de 1 dollar par jour. C'est pourquoi l'Afrique doit continuer à investir dans l'exploitation des potentialités de ses systèmes agricoles diversifiés - culture pluviale, irrigation et cultures mixtes. Ce défi qui s'applique à l'agriculture a des répercussions locales aussi bien que mondiales. Les produits alimentaires peuvent être consommés localement ou commercialisés ; les services écologiques favorisent autant les populations locales que l'environnement mondial. Les initiatives de développement local et mondial ne doivent pas nécessairement être contrariées mais peuvent devenir synergiques. Nous devrions identifier les situations de succès assuré qui associent les niveaux local et mondial par le biais des marchés de produits agricoles et des services écologiques. L'initiative récente du NOPADA, qui a choisi l'agriculture, l'infrastructure et les marchés pour répondre aux intérêts particuliers de l'Afrique, devrait contribuer ultérieurement à relever ces défis.

La mobilisation des ressources en eau pour l'agriculture en Afrique est encore bien en dessous du niveau des autres régions. A l'heure actuelle en Afrique, seuls 5 pour cent des ressources totales en eau douce renouvelable sont exploités, contre 20 pour cent en Asie. Il reste donc un important potentiel apte à satisfaire les besoins africains en matière d'aliments, de réduction de la pauvreté et de préservation des écosystèmes. Il faut donc des investissements qui visent l'accroissement de la productivité de la multitude de systèmes d'exploitation basés sur l'irrigation et la culture pluviale. Comme l'indique le NORADA, le niveau des investissements requis pour poursuivre la mise en valeur des ressources en eau en Afrique est considérable et s'élèvera à 37 millions de dollars EU d'ici 2015.

La FAO a acquis de l'expérience dans la mise au point de l'approche de l'agriculture axée sur l'écosystème et l'application d'une approche fondée sur les services productifs de ce dernier. Une telle approche de l'agriculture signifie chercher à l'optimiser au sein même de son milieu écologique. La réalisation de ce potentiel nous pousse à mettre davantage l'accent dans la recherche et le développement sur la spécificité et les richesses particulières de l'Afrique, en choisissant et développant, par exemple, les traits génétiques des cultures agricoles conformément aux conditions de croissance propres à l'Afrique. Les nouvelles variétés de riz de NERICA, qui améliorent les rendements de la riziculture de montagne et pluviale et qui sont traditionnellement utilisées dans certaines parties d'Afrique, en sont un excellent exemple.

La FAO applique aussi une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles orientée vers les services multiples fournis par des écosystèmes naturels et vers leurs objectifs. Dans nos programmes d'élevage, par exemple, nous cherchons les interdépendances entre les éleveurs et les réserves de faune sauvage. Les plans de gestion durable concernant l'élevage et la faune sauvage dans les zones tampons s'accompagnent de mesures permettant aux éleveurs de bénéficier des revenus tirés du tourisme pour les récompenser de leurs méthodes correctes de gestion, et promouvant l'établissement de rapports directs avec l'industrie du tourisme pour l'écoulement des produits tirés de l'élevage local.

Il faudra à l'avenir davantage de cohérence dans nos politique et nos programmes. Ce besoin de cohérence s'applique aussi bien aux institutions du niveau national, entre ministères de l'agriculture et de l'environnement, des ressources en eau et des ressources naturelles, qu'aux donateurs, notamment entre les institutions internationales, les conventions, le PNUE et la FAO, par exemple. De même, au niveau national, les politiques intersectorielles doivent être reflétées dans les plans nationaux, en particulier dans les DSRP, où jusqu'à présent l'environnement et l'agriculture n'ont reçu que peu d'attention. Enfin, les participants se sont peut-être aperçus que les Etats Membres de la FAO ont adopté récemment les principes du droit à l'alimentation. La FAO estime que le « thème » de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes de cette conférence est un pas concret vers la réalisation du droit à l'alimentation. De fait, le droit à l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes peut faire partie intégrante du droit à l'alimentation.

Le Sous-Directeur général a conclu en affirmant que la FAO est très heureuse de participer avec tous ses partenaires à cette importante conférence, et qu'elle aimerait rendre hommage au Gouvernement d'Ethiopie qui a joué un rôle si actif dans la préparation et le déroulement de cette instance. La FAO souhaite aussi remercier le Gouvernement des Pays-Bas pour sa généreuse contribution.

#### **d. Discours de S.E. Addisu Legesse, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'agriculture et du développement rural d'Ethiopie**

L'utilisation durable de l'eau revêt une importance vitale pour notre planète. L'eau est fondamentale tant pour la production alimentaire que pour le bon fonctionnement des

écosystèmes. Cependant, on tend souvent à l'utiliser de façon peu rationnelle, en particulier dans notre continent. La croissance démographique et l'utilisation d'eau accrue par habitant exerce une pression croissante sur la disponibilité et la qualité des ressources et sur les écosystèmes qui sont à la base de la régularisation et de la purification de l'eau. Les pauvres sont les premiers à en souffrir.

La conférence préparatoire devrait, dès lors, fournir l'occasion d'identifier des approches pratiques sur la base de l'analyse d'expériences vécues. Un certain nombre de cas seront examinés à l'occasion de ce forum. Les cas devraient donc concerner la mise en oeuvre pratique, les méthodes prometteuses et les environnements propices nécessaires. Du fait que la discussion porte sur la gestion de l'eau pour l'harmonisation de la production alimentaire et des fonctions de l'écosystème, la conférence devrait se pencher aussi sur les activités en cours comme le Dialogue sur l'eau, l'alimentation et l'environnement ainsi que d'autres.

L'Afrique ne peut réaliser ses aspirations au développement que si elle peut se nourrir elle-même. Les gouvernements africains doivent donc relever le défi de l'autosuffisance alimentaire. Il est reconnu que tant l'acte constitutif de l'Union africaine que le NOPADA fournissent la vision et les programmes pour le développement concerté du continent.

Au niveau des pays, cependant, le succès dépendrait des politiques, programmes et ressources aussi bien que des partenariats que les gouvernements seraient disposés à mettre en place pour relever le défi de l'insécurité alimentaire.

A cet égard, cette conférence préparatoire, qui est une vision partagée mise au point par différents partenaires, notamment le Gouvernement des Pays-Bas, l'Union africaine, la FAO et le Gouvernement d'Ethiopie, se prépare au moment où les pays africains ont plus que jamais besoin de partenariats pour surmonter la redoutable impasse de l'insécurité alimentaire à laquelle se heurtent tous les pays.

Il faut aussi la volonté politique et l'engagement pour appliquer les résultats de cette conférence préparatoire, à savoir un développement accéléré mais respectueux de l'environnement et durable.

Les résultats et recommandations de cette instance seront présentés à la Conférence FAO/Pays-Bas sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : Faites-en une réalité ». Ces résultats devraient, dès lors, contribuer à la concrétisation des différents engagements et conventions, comme la Convention sur la diversité biologique, la Convention de Ramsar ainsi que le Plan de mise en oeuvre du Sommet mondial du développement durable. C'est donc avec une profonde satisfaction que nous souhaitons réitérer notre appréciation à tous ceux qui ont pris part à ce processus. Il est espéré que cette réunion rapprochera les participants de la réalisation de cette noble cause qu'est la sécurité alimentaire en Afrique.

#### **e. Discours du Dr. Prem S. Bindraban au nom de l'Inter Academy Council**

Le rapport intitulé « Réaliser la promesse et le potentiel de l'agriculture africaine » établi à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, par l'Inter Academy

Council était aussi un important apport à la conférence préparatoire. M. Bindraban a introduit le rapport au nom de l'Inter Academy Council.

Les principales questions mentionnées dans le rapport ont été mises en évidence. Le rapport déclare que le potentiel de développement agricole de l'Afrique est très vaste. Le développement agricole est fondamental pour le développement économique général et pour réduire la pauvreté et la faim. La diversité de l'agriculture africaine, qui a évolué pour s'adapter aux stress naturels, est un actif puissant pour le développement futur de l'Afrique et devrait être exploité. L'Afrique est sur le point d'opérer des choix stratégiques concernant les voies que doit emprunter le développement agricole. Le rapport analyse en profondeur trois possibilités pour l'agriculture.

La spécialisation en agriculture est conforme aux systèmes mondiaux de production alimentaire efficace, et aux concepts économiques existants.. Elle représente un moyen prometteur de renforcer la productivité. Une solution de rechange serait l'amélioration des systèmes mixtes qui ont certainement, pour les générations à venir de paysans pauvres, de grandes possibilités d'assurer la sécurité alimentaire. Grâce aux innovations techniques et à un processus socialement intégré, la sécurité alimentaire peut se réaliser, tant au plan de l'accroissement de la production et de la productivité, qu'en termes de création de revenu pour les familles rurales pauvres. En outre, un large éventail de mesures devront être prises pour satisfaire les besoins alimentaires et en revenu locaux tout en répondant aux aspirations sociales et culturelles. Au lieu d'une révolution verte, de nombreux arc-en-ciel en travers d'un grand nombre de systèmes d'exploitation sont nécessaires, afin de réaliser un développement qui tienne compte des conditions locales, naturelles, sociales et économiques.

Pour exploiter les potentialités il faudra prêter une attention spéciale à un certain nombre de processus. L'un d'entre eux est le besoin de stimuler l'intégration des approches de la base au sommet et inversement afin d'identifier de façon interactive les possibilités de développement. Il est indispensable d'instituer des partenariats sud-sud et sud-nord afin de mobiliser les connaissances et ressources mondiales aux fins du développement de l'Afrique. L'investissement dans la recherche et le développement agricoles, la mise en place d'institutions scientifiques et la création d'une nouvelle génération de scientifiques revêtent une importance vitale pour la productivité future. Des technologies adaptées aux systèmes choisis pour renforcer la productivité de la terre, le travail, le capital et les autres intrants, y compris l'eau et la biodiversité, devront être mises au point. La productivité des ces facteurs est restée pratiquement stationnaire au cours des décennies écoulées et doit être améliorée. La création d'un environnement économique et institutionnel stimulant pour un bon fonctionnement des marchés deviendra de manière croissante un préalable indispensable. En outre, nous devons garantir un processus socialement intégré qui permettra de distribuer de façon plus juste les avantages découlant du développement, sans oublier les pauvres. Enfin, il est important que les gouvernements africains influencent les processus de développement mondial afin que les priorités africaines occupent une place de premier plan dans les programmes internationaux.

## 2.2 Thèmes

La conférence FAO/Pays-Bas sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : Faites-en une réalité » portera sur trois grands thèmes :

1. Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action.
2. La « nouvelle économie » de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.
3. Un environnement propice.

La conférence préparatoire a examiné ces thèmes dans le cadre de la région africaine. Le Prof. Lekan Oyebande, M. Ben Ampomah et le Prof. Dr. Eric Odada ont introduit ces trois thèmes.

### **a. Introduction du premier thème par le Prof. Lekan Oyebande, Université de Lagos Akoka-Yaba, Nigéria**

M. Oyebande a déclaré que la gestion intégrée des ressources embrasse les intérêts en aval et en amont, les aspects relatifs à la quantité et la qualité, les exigences de l'écosystème, les sous-systèmes socioéconomiques avec leurs secteurs, ainsi que les bassins hydrographiques. Les besoins en eau sont en train de gagner rapidement la limite des ressources dans certaines régions, comme le Sahel. Ce phénomène peut dépendre d'un grand nombre de facteurs dont la variabilité et le changement climatiques, la croissance démographique et les changements survenus dans le secteur industriel qui jouent tous un rôle important. Mais l'eau est une ressource fondamentale pour l'agriculture qui en est un grand consommateur. Les régions arides ont le niveau le plus élevé de prélèvement d'eau pour l'agriculture en raison des pratiques d'irrigation. Cependant, il faut noter que l'agriculture irriguée tend à être plus productive que l'agriculture pluviale.

La recherche sur les flux environnementaux montre que 30 pour cent en moyenne des débits annuels des fleuves sont nécessaires pour maintenir les services rendus par l'écosystème et un niveau raisonnable de qualité environnementale. Etablir un équilibre entre l'alimentation et les écosystèmes, deux utilisateurs concurrentiels de l'eau, veut dire reconnaître qu'ils sont deux éléments constitutifs d'un système élargi et les gérer en tant que tels tout en réconciliant leurs besoins et services. De même que les systèmes alimentaires procurent d'autres services aussi, les écosystèmes peuvent également produire des aliments. Tous deux assurent des revenus qui peuvent contribuer à réduire la pauvreté et la faim. Nous faisons face à un nouveau modèle, à savoir le passage de la productivité de la terre à la productivité de l'eau.

Au niveau de l'exploitation et du terrain, des variétés agricoles améliorées et une meilleure fertilité du sol stimulent les rendements et la productivité de l'eau. Une gestion plus économique de l'irrigation par l'application des techniques par aspersion ou au goutte à goutte peut apporter une contribution précieuse. Mais, au-delà des solutions techniques, il faut des politiques de soutien vigoureuses. Il est nécessaire de mobiliser les groupes et les réseaux existants pour contribuer à approfondir et à mettre en oeuvre ultérieurement une approche intégrée de la gestion de l'eau, de la terre et de la biodiversité. La cogestion de

l'eau pour l'agriculture et les écosystèmes peut minimiser les effets des quantités réduites d'eau disponibles, de sa pollution, de l'altération des modèles de débit des cours d'eau et du fractionnement des habitats. Réorienter les planificateurs et les gestionnaires de l'irrigation vers l'appréciation des besoins des multiples utilisateurs de l'eau et non seulement les agriculteurs peut servir à la fois à diminuer les impacts environnementaux et à améliorer la productivité des systèmes d'irrigation.

En améliorant l'efficacité de l'irrigation, en accroissant la productivité de l'eau dans les terres irriguées ou sous culture pluviale et en améliorant les systèmes de culture pluviale nous pouvons satisfaire les besoins aussi bien de l'agriculture que des écosystèmes. Mais il ne faut pas oublier que le concept du maintien des flux environnementaux nécessaires doit encore être développé et appliqué au niveau du bassin hydrographique, afin de fournir une base pour l'établissement d'un équilibre entre l'eau pour la sécurité alimentaire et l'eau servant à sauvegarder l'intégrité de l'écosystème.

#### **b. Introduction du deuxième thème par M. Ben Ampomah, Commission des ressources en eau, Ghana**

M. Ben Ampomah a introduit la valeur multidimensionnelle de l'eau et la perspective d'un nouveau modèle d'économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

Le concept de valeur est lié à la pénurie, c'est-à-dire que l'eau est d'autant plus précieuse qu'elle est rare, sous l'angle de la quantité, de la qualité et de la disponibilité en temps utile. Dans ces cas il faut effectuer une évaluation des ressources en eau et de leur utilisation pour opérer des choix en connaissance de cause qui soient transparents et justes.

La valeur de l'eau a de multiples dimensions qui sont normalement classées en environnementale, sociale et économique. Les valeurs environnementales concernent la l'eau en tant que besoin essentiel des écosystèmes durables. Les valeurs sociales portent sur le concept de droit humain à l'eau et comprennent des questions d'équité sociale et de justesse. Les valeurs économiques se rapportent à l'efficacité économique de l'utilisation de l'eau, et l'on peut distinguer ici des valeurs commerciales et non commerciales. Il existe plusieurs techniques pour évaluer ces différentes valeurs de l'eau. Les applications de ces techniques abondent en Afrique, encore que d'importants défis demeurent pour l'évaluation empirique, comme le besoin de connaissances améliorées sur les relations entre les différentes utilisations de l'eau et l'enchaînement des répercussions sur les écosystèmes.

Des problèmes peut-être encore plus importants doivent être affrontés lorsque l'on incorpore différentes valeurs dans les processus de prises de décisions. Un accord sur des estimations si différentes de la valeur n'est possible que si les personnes ayant des vues divergentes acceptent un processus de gouvernance où peuvent coexister tous leurs intérêts. Les parties prenantes, notamment celles peu entendues, devraient pouvoir exprimer les valeurs qu'elles attachent à l'eau dans les processus de prise de décisions. Une « nouvelle économie » devrait viser à améliorer la productivité économique et la justesse de la distribution ou de l'allocation de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

Pour mettre en oeuvre une telle économie, M. Ampomah a déclaré que les principales questions suivantes devront être examinées lors de la conférence préparatoire :

1. Tenir compte des différents aspects des services rendus par l'écosystème qui sont actuellement négligés ou sous-estimés.
2. Identifier des méthodes et approches de l'évaluation qui donnent en pratique de bons résultats pour différents agro-écosystèmes.
3. Aider les parties prenantes à exprimer les valeurs qu'elles attribuent à l'eau, à l'aide de processus politiques officiels, d'opérations commerciales et de dialogues entre multiples parties prenantes.

### **c. Introduction du troisième thème par le Prof. Eric Odada, Secrétariat de Pan-African START, Université de Nairobi, Kenya**

L'utilisation durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes est une question complexe. Les écosystèmes aquatiques fournissent une vaste gamme d'avantages aux populations. A mesure que s'intensifient les efforts visant l'amélioration de la productivité de l'eau, on reconnaît de manière croissante que les investissements futurs dans la gestion de l'eau devront considérer comment préserver tant ces écosystèmes que les bienfaits qu'ils procurent. Cela s'applique notamment aux cas où les ressources aquatiques sont utilisées intensément par des communautés pauvres et soutiennent les moyens d'existence des ruraux. Pour maintenir la productivité des écosystèmes aquatiques et améliorer les moyens d'existence qui en dépendent, il faut mettre au point des politiques, des institutions et des arrangements de gouvernance qui encouragent l'utilisation durable de ces ressources.

Malheureusement, la gestion intégrée et durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes reçoit très peu d'attention dans les programmes nationaux de développement. Les structures des différents secteurs qui caractérisent la plupart des institutions existantes dans les pays ne sont pas toujours à même de servir de mécanisme efficace en faveur des parties prenantes locales.

Les pauvres sont presque toujours les premiers à souffrir de la faiblesse des institutions et des phénomènes climatiques extrêmes. Il est prévu que les changements climatiques accroîtront la gravité et la durée de ces phénomènes extrêmes, menaçant la disponibilité de l'eau et la sécurité alimentaire pour des millions de pauvres. D'où l'urgence d'adopter des arrangements institutionnels et de gestion prometteurs aux niveaux local, national et transfrontière pour assurer la gestion durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes, la représentation équitable de toutes les parties prenantes dans les processus de prise de décisions et la cohérence à tous les niveaux.

Les questions clés qui se posent pour la réalisation de la gestion durable de l'eau comprennent le type d'arrangement institutionnel plus apte à assurer la participation des parties prenantes et la manière dont ces arrangements peuvent offrir une instance pour les prises de décisions conjointes impliquant les pêcheurs, les éleveurs, les agriculteurs producteurs de cultures pluviales, les industriels, y compris les besoins spécifiques de la nature et de l'environnement. Il est clair qu'il n'existe aucun modèle universel. Il nous faut

tirer des enseignements des cas individuels et choisir parmi ces cas les bonnes pratiques applicables à d'autres situations. Ce n'est alors que nous pourrions établir un bon équilibre entre l'exploitation des ressources et leur conservation. Même dans les cas où existent un savoir et des initiatives indigènes localisées assurant la gestion de systèmes agricoles fiables et durables de production, il est probable que maints scientifiques et gestionnaires agricole continueront à ne pas les comprendre.

### **3. Cas, débat et recommandations**

#### **3.1 Thème 1: Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action. Le bassin du fleuve Sénégal (Diawling, en particulier), Mauritanie, M. Amadou Jam Ba**

##### **a. Présentation du cas**

L'arrêt de l'inondation saisonnière naturelle déterminé par la construction du barrage de Diama a appauvri les communautés vivant dans la plaine d'inondation de Diawling et aux alentours. Les zones qui étaient sujettes à une inondation régulière se sont asséchées, les villages ont été désertés et le tissu social et économique de la zone s'est désintégré. Au vu de cette situation de plus en plus insupportable, un plan détaillé a été élaboré grâce au financement du Gouvernement des Pays-Bas, afin de tenter de réconcilier des intérêts apparemment conflictuels. Le plan était conçu de manière à conserver les avantages du barrage tout en accordant autant d'attention que possible aux intérêts de toutes les autres parties prenantes. On a provoqué des inondations régulières aux moments où la demande d'électricité était inférieure à la moyenne. Indépendamment des avantages pour les parties prenantes, la reprise de l'environnement en aval était spectaculaire. Les mangroves ont de nouveau prospéré offrant des frayères aux poissons. En raison des liens inextricables entre les écosystèmes et les modes de subsistance des communautés rurales, la remise en état de la plaine d'inondation a signifié à la fois la récupération des fonctions biologiques de l'écosystème et une reprise spectaculaire des activités traditionnelles productives comme la pêche, l'élevage, l'artisanat, etc. Il en ressort qu'une allocation d'eau en faveur de l'écosystème naturel ou pour réduire la pauvreté n'est pas toujours un jeu à somme nulle. Dans le cas de la plaine d'inondation de Diawling, il a été observé que les besoins en eau de l'écosystème naturel et ceux pour la production alimentaire et la création de revenus sont largement synchronisés. On a constaté en particulier que, à défaut de données, les résultats ont été réalisés grâce aux connaissances des exploitants locaux qui se souvenaient de la situation initiale. Cette convergence d'intérêts entre les communautés locales et les écosystèmes naturels permettra la constitution d'un partenariat ou d'une coalition d'une importance vitale pour la promotion de l'utilisation durable de l'eau lors des négociations entre parties prenantes. La communauté locale n'a cessé d'appuyer le processus à long terme de restauration du débit du fleuve car les activités productrices de revenus faisaient dès le début partie du projet.

##### **b. Débat et recommandations**

Le groupe de travail a été dirigé par M. Koure Jackou Abou (Niger); M. Larbi Baghdali (Algérie) était rapporteur. Pendant un débat animé, les enseignements suivants ont été tirés et analysés:

- La gestion correcte des barrages peut créer des situations où les différents utilisateurs des terres et des eaux ont tout à gagner, alors qu'une mauvaise gestion compromet non seulement la participation des parties prenantes mais aussi les actifs environnementaux.
- Les barrages ne constituent pas nécessairement un problème pour l'environnement ; ils peuvent servir à reconstituer la nappe.

- Un modèle commun de collecte de données est nécessaire pour les comparaisons entre Etats (riverains). Cependant, il ne faut pas invoquer le problème de la collecte des données pour justifier le retard dans les interventions.
- Le savoir local est une excellente base pour l'exécution d'un projet, notamment lorsqu'il se propose la remise en place d'une situation favorable.
- L'échange de connaissances théoriques et des connaissances locales/traditionnelles renforce non seulement les succès économiques, mais aussi la participation active des parties prenantes.
- Il est important de déterminer la valeur écologique de l'eau au moment de la formulation d'un projet. La perte de cette valeur doit être considérée comme coût d'opportunité. Corriger une mauvaise situation ou en créer une nouvelle coûte souvent bien plus que le temps employé pour formuler un projet bien planifié.
- Le succès à long terme d'un projet dépend non seulement de son bon démarrage mais aussi de la participation des parties prenantes à la nouvelle gestion de la zone et de la satisfaction de leurs attentes.
- Il est essentiel d'appuyer les Etats limitrophes concernés dans la conception de la gestion transfrontière d'un bassin hydrographique.
- Les écosystèmes sont la base de toutes les activités entreprises dans un bassin hydrographique. La viabilité économique et la stabilité de l'environnement doivent et peuvent aller de pair.

### **3.2 La nouvelle économie pour l'eau et l'alimentation: Le projet relatif aux rivières des hauts plateaux du Lesotho, M. Obed M. Letsela, Thabang C. Tsehlo**

#### **a. Présentation du cas**

Le projet relatif aux rivières des hauts plateaux est un plan binational de transfert des eaux entre bassins établi en 1986 par un traité signé entre le Lesotho et l'Afrique du Sud. Le projet visait, d'une part l'augmentation de l'approvisionnement en eau du Gauteng, le centre industriel de l'Afrique du Sud, à partir du bassin du fleuve Vaal et, d'autre part, la production d'énergie hydroélectrique au Lesotho. Le traité imposait aux signataires le respect de l'environnement et des obligations sociales pour atténuer les impacts causés par le projet, dont certaines répercussions écologiques et sociales dues à la régularisation des débits des fleuves en aval.

Pour réduire ces impacts en aval, l'organisme statutaire de mise en oeuvre du projet a organisé des études sur les besoins en flux d'entrée lesquelles ont identifié des impacts éventuels en aval, tant biophysiques sur les écosystèmes que socioéconomiques pour les communautés riveraines. Ces impacts ont été évalués dans des sites choisis qui étaient représentatifs d'une zone homogène plus étendue. Les impacts de quatre différents scénarios ont été étudiés dont l'un, le scénario du flux, est inclus dans le traité.

Sur la base de ces études et après consultation avec les parties prenantes locales, un scénario a été choisi et une politique et une stratégie de gestion ont été formulées pour

l'opération et la gestion des écoulements des barrages. La politique et la stratégie de gestion sont dictées par des principes et pratiques qui assurent la satisfaction des besoins écologiques par l'évaluation des quantités, de la qualité et de la fréquence correctes des eaux s'écoulant hors du barrage. Au titre de ces principes et pratiques est également prévue une compensation sous forme de programmes de développement pour dédommager les communautés de la perte de leurs moyens de subsistance mise en évidence par les études.

Grâce à ces études, la complexité de l'évaluation des impacts des écoulements du barrage sur les écosystèmes et les communautés en aval et de leurs causes est clairement ressortie. C'est pourquoi, pour aplanir les incertitudes quant aux effets des modifications du flux révélés par les études, on fait appel à une gestion adaptative et à la surveillance régulière. En cas de pénurie d'eau, on donne la priorité aux écoulements du flux d'entrée pour satisfaire aux besoins de l'écosystème. La participation de la communauté a été assurée grâce à l'adoption de la politique et de la stratégie de gestion, et à la formulation de projets de compensation ; simultanément les communautés sont continuellement mises au courant des écoulements planifiés du barrage et des inondations périodiques nécessaires pour répondre aux besoins de l'écosystème.

Malgré de nombreux avantages apparents, certains problèmes demeurent. Parmi eux figurent l'absence d'indicateurs socioéconomiques permettant de surveiller les impacts des écoulements sur les communautés en aval et la difficulté d'évaluer l'efficacité des programmes de compensation. En outre, il est indispensable de faire en sorte que la quantité et la qualité de l'eau provenant des inondations soient de nature à satisfaire les écosystèmes.

#### **b. Débat et recommandations**

Le groupe de travail était dirigé par M. Jean-Pierre Bidjocka (Cameroun); M. Hamulonge G. Tulinabo (DRC) était rapporteur. Des bonnes pratiques et des enseignements sont issus des diverses expériences des pays. Les participants ont également été mis au courant d'expériences venant d'autres pays comme le Lesotho, le Kenya, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Ghana et la Tunisie. Certains cas importants concernent l'absence de mécanismes permettant de partager les coûts et les avantages entre les communautés en amont et en aval et les utilisations de l'eau. L'ensemble du processus d'évaluation de l'eau et sa traduction en pratiques de gestion et de partage représentent un apprentissage permanent.

Certaines leçons qui appelaient des interventions plus spécifiques étaient les suivantes:

- L'étude attentive des valeurs et des impacts, comme l'étude d'impact sur l'environnement (EIE), aide à ajuster le plan afin de mieux en tenir compte (l'exemple des bouches d'écoulement du barrage au Lesotho).
- La gestion adaptative et la surveillance continue contribuent à aplanir les incertitudes et les difficultés associées à l'évaluation des valeurs.
- Le paiement pour les services environnementaux permet de traduire des valeurs économiques en opérations financières, mais rares sont encore les expériences africaines à cet égard. Il existe des accords financiers négociés mais peu d'entre eux

relient les valeurs économiques à des opérations financières. Un autre problème réside les profits indus, c'est-à-dire qu'il faut s'assurer que les responsables paient et que ceux qui en ont droit bénéficient de ces paiements.

- On peut évaluer les services environnementaux à l'aide de valeurs de substitution, comme la valeur des coûts encourus pour remplacer les fonctions et services de l'écosystème qui ont été perdus, tels le poisson ou le matériel ligneux.
- Lorsque l'eau se fait rare, il faut songer à passer de l'allocation de l'eau à l'établissement de niveaux de garantie. Cela veut dire que l'on a recours à l'irrigation lorsque l'eau abonde, mais que de simples mesures locales, comme le stockage de l'eau sur place et la récolte de l'eau de pluie, peuvent servir à accroître les disponibilités en période sèche aussi.
- Le principe qui veut que « le pollueur paie » et le transfert des paiements des utilisateurs en aval, qui bénéficient des pratiques de conservation en amont, aux utilisateurs en amont facilitent l'évaluation de la qualité de l'eau.
- L'application de tarifs à tranches progressives dans la tarification de l'eau permet d'économiser l'eau et de partager les coûts et avantages.
- La participation des parties prenantes associée à des études scientifiques favorise la gestion des conflits, même si, en définitive, des choix politiques s'imposent et si des solutions où toutes les parties sont gagnantes ne sont pas toujours possibles.

Les questions et recommandations suivantes pourraient influencer le succès ou l'échec de la mise en oeuvre de telles actions:

- Les actions nationales cadrent-elles avec le contexte mondial ?
- Les actions locales sont-elles adaptées à l'ensemble du bassin ?
- La disponibilité d'argent contribue à éviter les échecs.
- Des ressources humaines compétentes et bien formées contribuent au succès.
- Une approche progressive sur une période de deux ou trois ans.
- Les petits projets peuvent exercer des impacts importants.
- L'apprentissage par l'action.
- Pendant la mise en oeuvre, doter les communautés de compétences pratiques.
- Etaler les risques à l'aide d'une multitude de petits projets diversifiés.
- Connaître et communiquer les interconnexions entre les prises de décisions au niveau local et au niveau national ou du bassin.
- Apprendre et diffuser les actions couronnées de succès.
- Adopter le principe de précaution.
- Adopter le principe qui établit que le pollueur paie.
- Introduire des processus de gestion adaptative.
- Réduire, atténuer et compenser les impacts défavorables.
- Sensibiliser et créer des capacités sans répit ; c'est une tâche sans fin.
- Promouvoir le développement de l'organisation communautaire locale.
- Promouvoir l'économie de l'eau et éviter sa pollution en tout temps.
- Transcender le concept de l'eau comme une propriété nationale.
- La participation signifie préparer des communautés aptes à participer.
- Tirer parti des succès plutôt que des échecs.

- Rendre les citoyens conscients de leur responsabilité vis-à-vis de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes en zone rurale.
- Garantir les droits traditionnels d'accès à l'eau.
- Régulation de la demande par un système de facturation : plus la consommation est forte, plus élevé est le coût par unité.
- Gestion des conflits.
- Disponibilité de systèmes d'aide à la décision, de processus multi-décisions.
- La participation des femmes est un préalable indispensable.

Enfin, ci-après quelques autres questions qui ont été soulevées et méritent une attention :

- Les communautés locales vivant dans les zones boisées ou autour de réserves naturelles et de parcs nationaux devront être dédommagées pour le rôle qu'elles jouent dans la préservation de ces écosystèmes et des disponibilités en eau.
- En donnant la priorité aux valeurs économiques, il ne faut pas oublier que les écosystèmes ont également des valeurs intrinsèques et que les populations dépendent de ces écosystèmes et en tirent des avantages.
- Les méthodes d'évaluation peuvent s'avérer très complexes et exigeantes pour les experts qui les appliquent ; il faut assurer une formation et la création de capacités dans les institutions et élaborer des outils d'évaluation plus directs.

### **3.3. Un environnement propice : l'Initiative du bassin du Nil, la gouvernance de l'eau au niveau transfrontière, M. Musa Mohammed**

#### **a. Présentation du cas**

Lancé officiellement en février 1999 par le Conseil des ministres des ressources hydriques des Etats du bassin du Nil, l'Initiative du bassin du Nil (IBN) comprend tous les pays bordant ce fleuve et fournit un cadre convenu pour l'ensemble du bassin visant à combattre la pauvreté et à promouvoir le développement socioéconomique de la région. Les pays du Nil cherchent à concrétiser leur vision partagée par le biais d'un programme d'action stratégique comprenant des projets au niveau du bassin, ainsi que des projets d'investissement relatifs au sous-bassin.

L'objectif principal de l'IBN est de créer une vision commune entre les 10 pays riverains concernant le partage et l'utilisation des ressources en eau du bassin du Nil. Au cours de sa phase initiale, l'accent a été mis sur la conclusion d'un traité relatif à l'utilisation des ressources en eau, y compris un cadre juridique et institutionnel. La tâche s'est avérée ardue et a subi des retards avant de parvenir à un accord commun. Cependant, une situation d'impasse potentielle a pu être évitée en :

- reconnaissant qu'un traité sur le partage et l'utilisation des eaux du bassin du Nil ne doit pas être nécessairement limité aux questions relatives aux contingents d'eau mais peut également porter sur le partage des avantages que les pays riverains tirent de l'utilisation de l'eau ;
- prenant progressivement conscience du fait que l'absence d'un traité ne devrait pas empêcher les pays riverains d'entreprendre des programmes et projets concrets de mise

en valeur des ressources en eau qui apporteront des avantages accrus à toutes les parties prenantes, aux Etats nationaux et à l'ensemble du bassin du Nil. Le Conseil des ministres et le Comité technique consultatif s'occupent maintenant au cas par cas de ces initiatives (ainsi que des conflits).

Deux importantes leçons en ont été tirées:

1. En matière de gestion intégrée des ressources en eau, il faut transcender le concept du simple cours d'eau. L'intégration économique et politique est tout aussi importante que l'intégration de la gestion de l'eau. La réalisation d'une vision partagée devient alors une source de coopération et de stabilité politique et économique ; l'établissement d'une vision partagée est un processus de dialogue permanent qui doit être promu dans la structure institutionnelle.
2. Lorsque l'on réalise la gestion intégrée des ressources en eau dans des bassins partagés par plusieurs pays, il faut appliquer une stratégie multiple où les aspects administratifs, juridiques et institutionnels sont accompagnés par des projets de mise en valeur des ressources en eau qui apportent des avantages tangibles aux niveaux local, national et du bassin.

L'IBN a désormais constitué un important dossier multifonctionnel de programmes de mise en valeur des ressources en eau, allant de l'énergie et la conservation des bassins versants à l'irrigation, programmes qui se fondent sur la vision partagée. Un accord a maintenant été atteint quant à leur mise en oeuvre. Cela a permis à l'IBN de reprendre les négociations du traité qui sont désormais bien avancées.

#### **b. Débat et recommandations**

Le groupe de travail a été dirigé par M. Hermenegildo K. Dos Santos (Angola); Mr. L. Kongola (Tanzanie) était rapporteur. Le débat a été ouvert en donnant aux participants la possibilité de soulever des questions relatives au cas de l'IBN qu'ils estimaient être particulièrement adaptées au troisième thème sur l'établissement d'un environnement propice.

Le débat initial a donné lieu aux questions suivantes que les participants ont estimé importantes pour la gouvernance de l'eau et qui seront élaborées ultérieurement :

- Comment réaliser le partage et l'utilisation équitables des ressources en eau transfrontières, et quel type de mécanisme faudrait-il adopter pour leur mise en oeuvre ?
- Quels mécanismes peuvent être utilisés pour assurer la conformité avec les traités et les accords d'allocation de l'eau ?
- Comment assurer la cohérence dans la mise en valeur des ressources en eau, conformément à une vision collective sur leur partage? Par exemple, les plans et stratégies de développement nationaux, tels que prévus dans les politiques nationales, devront correspondre aux arrangements stipulés dans le traité et au niveau international.
- Il est facile de créer de fortes attentes, mais il est plus difficile de les satisfaire par des résultats tangibles. Comment faciliter l'obtention de résultats concrets au niveau local pour que les parties prenantes et le public maintiennent leur engagement ? La partie initiale et la plus facile des programmes transfrontières de gouvernance de l'eau est le

partage des informations. Il est plus difficile d'atteindre le niveau voulu de compétence technique nécessaire pour la mise en oeuvre. C'est pourquoi la création de capacités en matière de gestion de l'eau revêt une importance particulière. Il ne faut pas oublier que les effets positifs ne se réalisent qu'à condition que la planification s'accompagne des moyens nécessaires.

En ce qui concerne l'équité, le groupe est parvenu aux conclusions et recommandations suivantes:

1. Créer une vision commune de l'utilisation et du partage des ressources en eau communes.
2. L'harmonisation nécessaire des politiques peut se réaliser de deux façons:
  - a. Au niveau national, où seront clairement reconnus les accords transfrontières internationaux.
  - b. Au niveau international, par la négociation d'un traité international traduit en politiques nationales.
3. Cadre institutionnel : une coordination s'impose aux niveaux régional, national et local ; elle sera réalisée par l'établissement d'organismes de coordination à ces trois niveaux.
4. Il faut des traités au niveau du bassin hydrographique qui montrent comment les ressources en eau sont partagées et utilisées : les traités peuvent ainsi devenir une source de coordination, de coopération et d'harmonisation.
5. Un cadre juridique qui reconnaît et respecte les obligations du traité. Il ne peut être mis en place à court terme mais sera complété au fil du temps.
6. Sensibiliser le grand public.
7. Formuler une stratégie commune dans le cadre du traité pour l'amélioration de l'utilisation des ressources en eau, à l'échelle du bassin.
8. Il peut s'avérer très difficile encore que possible d'entamer des négociations concernant le traité et d'arriver à une compréhension commune ; ce processus est facilité lorsqu'il est accompagné d'autres mesures, comme la formulation de programmes de développement concrets.
9. L'équité en matière de ressources en eau ne signifie pas seulement l'accès à l'eau elle-même mais aussi aux avantages et valeurs qui découlent de son utilisation. Ces avantages et valeurs devraient aussi faire partie intégrante de la vision et de la stratégie communes.
10. La gestion des ressources en eau devrait viser la réduction de la pauvreté qui devra faire partie du partage équitable des avantages de l'utilisation de l'eau.
11. Le processus de gouvernance de l'eau devrait commencer au niveau des institutions locales, comme les bureaux de gestion de l'eau du bassin ; ce n'est que quand le pays aura établi des institutions de gestion pratique de l'eau avec leurs parties prenantes qu'ils pourront réellement participer aux négociations. Deux avantages en découlent: i) la création d'un sentiment de propriété parmi les parties prenantes locales ; ii) l'accumulation facilitée des avantages au niveau local.
12. Une forte volonté politique est nécessaire pour que les arrangements transfrontières concernant l'eau puissent réussir.

13. Les avantages vont de pair avec les responsabilités, et les partenaires sont donc tenus de s'acquitter de leurs responsabilités.

### **3.4 Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action. Usages concurrentiels, établissement d'organisations du bassin hydrographique pour la gestion des ressources en eau en Tanzanie, M. Mwaruvanda (présenté par M. Kongola) et Appui aux institutions traditionnelles de gestion des ressources en eau des fleuves: le cas des éleveurs Borans le long du fleuve Ewaso Ngiro, Kenya, M. Daoud Tali Abkula**

#### **a. Présentation du cas**

##### *Rufiji*

Les principes de la gestion intégrée des ressources en eau ont commencé à être appliqués en Tanzanie en 2002 avec le lancement de la politique nationale de l'eau. Cette politique concerne la gestion participative, multisectorielle et multidisciplinaire du bassin hydrographique. La nouvelle approche traduit trois grandes orientations :

1. Intégralité (une approche holistique du bassin)
2. Subsidiarité (décentralisation de la prise de décisions et sa transmission au niveau praticable le plus bas)
3. Economie (l'utilisation de l'eau devrait être proportionnelle à sa disponibilité)

Ces principes ont été appliqués à tous les bassins en Tanzanie. Le bassin du Rufiji consiste en trois principaux sous-bassins, le Grand Ruaha étant le plus vaste d'entre eux. La majeure partie de l'eau est extraite à des fins d'irrigation, utilisée pour compléter les précipitations pendant la saison des pluies dans la partie supérieure du bassin et appliquée aux importantes cultures de riz dans la partie inférieure pendant la saison sèche. D'autres utilisations comprennent les usages domestiques, la pêche et la production d'énergie hydroélectrique.

A l'aide de plusieurs programmes, le Bureau de gestion de l'eau du bassin du Rufiji a mis en pratique les principes de la nouvelle approche afin de régler les différends dus à des usages concurrentiels de l'eau : irrigation, énergie hydroélectrique, élevage, réseaux d'irrigation en amont et en aval, fonctions écologiques et pêche dans les rivières.

La participation active des parties prenantes a permis:

- L'établissement d'entités d'utilisateurs de l'eau.
- La réduction au minimum des conflits.
- Des relations de travail améliorées entre les gestionnaires de l'eau et les communautés.
- Le projet de restauration des débits dans la partie en voie d'assèchement du Grand Ruaha se concrétise de jour en jour .
- La prise de conscience du temps, des coûts mais aussi des avantages de la participation des parties prenantes ayant différents intérêts.

- Les questions relatives à la gestion intégrée des ressources en eau dans le sous-bassin du Grand Ruaha sont elles-mêmes des facteurs d'intégration. Tant la sécurité alimentaire que la conservation de la biodiversité sont visibles dans le bassin.

#### Le fleuve *Ewaso Ngiro*

Comme le Nil pour l'Égypte, le fleuve Ewaso Ngiro est la bouée de sauvetage dont dépendent les éleveurs Borans du district d'Isiolo au Kenya. Au fil des ans, l'eau du fleuve s'est constamment réduite si bien que le fleuve a cessé d'être une source permanente d'eau. Le niveau réduit de l'eau a également influencé négativement les zones humides dont dépendaient les éleveurs en temps de sécheresse et de famine. Les raisons de cet assèchement sont les suivantes:

- a. L'accroissement des quantités d'eau utilisées par les éleveurs commerciaux et les floriculteurs internationaux qui vivent en amont du fleuve.
- b. L'établissement de l'agriculture irriguée dans la partie supérieure, moyenne voire même inférieure du réseau fluvial, ignorant la présence des éleveurs en aval.
- c. La mise en place, dans la partie supérieure du fleuve, d'industries qui consomment de grandes quantités d'eau.
- d. La forte augmentation de la population vivant le long du fleuve, notamment dans sa partie supérieure et, partant, l'expansion de l'agriculture qui exerce une pression sur la demande en eau du fleuve.

L'organisation FONI, qui travaille en étroite collaboration avec la communauté, les organismes gouvernementaux, les ONG, l'Office de la mise en valeur du fleuve et d'autres partenaires, a lancé une initiative à multiples facettes pour affronter ces questions. Des manifestations, des réunions communautaires et plusieurs ateliers ont été organisés en faveur des parties prenantes. Méfiantes au début, les autorités hésitaient à donner leur appui à l'initiative mais par la suite, une fois compris son but, elles ont été les premières, notamment les autorités locales, à offrir leur soutien.

L'initiative a permis les réalisations suivantes:

- a. Le conseil Dedha traditionnel utilisé par les Borans pour gérer leurs ressources est maintenant une institution très active et revitalisée qui, non seulement gère les zones humides, mais s'occupe aussi de tous les aspects de la vie communautaire.
- b. Il existe des règlements bien définis et un mécanisme pour l'utilisation de l'eau régi par le traditionnel Abba Hirega. Des normes bien claires règlent aussi les rapports avec d'autres éleveurs extérieurs, ce qui a permis de réduire l'incidence des conflits.
- c. La création de l'Association des utilisateurs des eaux de l'Ewaso, consistant en représentants provenant de deux rives du fleuve, a donné à la communauté un organe légitime permettant d'interagir avec les autres parties prenantes.
- d. Un effort de collaboration entre la FONI et l'Office de la mise en valeur du fleuve Ewaso a assuré la bonne réputation de la gestion du fleuve ; l'organisme paraétatique entreprend à l'heure actuelle des programmes de développement dans la zone.
- e. La question de l'utilisation équitable de l'eau du fleuve a assumé une dimension nationale.

## **b. Débat et recommandations**

Le groupe de travail a été dirigé par M. Guero Abdou (Niger); M. Hussam El-Din Safwat Abbas Fahmy (Egypte) était rapporteur. Le groupe a tout d'abord élaboré les conclusions de la première session concernant le bassin du fleuve Sénégal. De nouvelles leçons ont été ajoutées, y compris celles venant des cas tanzanien et kenyan.

Il a été conclu que l'harmonisation de l'utilisation de l'eau pour la production agricole et le fonctionnement de l'écosystème exige :

1. La participation (selon l'hypothèse que la participation favorise la bonne gestion)
  - Des cadres juridiques et institutionnels
  - La création plus active de capacités
  - Une définition élargie des parties prenantes (y compris les écosystèmes)
  - La reconnaissance qu'il s'agit d'un processus à long terme.
2. Information
  - Besoin d'un surcroît d'informations sur l'hydrologie, les besoins de l'écosystème, la capacité de charge, les flux environnementaux, la simulation comme outil décisionnel, les variables climatiques, par exemple.
  - Le partage de l'information (transparence et instauration de la confiance).
  - Le respect et l'intégration du savoir indigène.
3. Régulation de la demande
  - Systèmes de culture
  - Espèces et variétés
  - Contrôle des pertes
4. Utilisation d'autres ressources
  - Récolte de l'eau de pluie
  - Gestion de l'eau souterraine
  - Aquaculture
  - Réutilisation des eaux usées traitées
5. Planification intégrée du bassin hydrographique
  - Participation à tous les niveaux à la planification et à la conception..
  - Evaluation stratégique de l'environnement en mettant l'accent sur la sauvegarde de l'intégrité de l'écosystème.
  - Amélioration des informations pour faciliter le suivi et l'évaluation, y compris les aspects écologiques.
  - Etablissement pour le bassin hydrographique de priorités qui tiennent compte des besoins en eau et d'une planification détaillée.

### **3.5 La nouvelle économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes: La plaine d'inondation de Waza Logone au Cameroun, M. Paul Noupa**

#### **a. Présentation du cas**

La zone de Waza-Logone couvre 800 000 hectares dans la province de l'extrême nord du Cameroun, dans le bassin du lac Tchad. Elle comprend une vaste plaine d'inondation

connue sous le nom de *yaéré*, qui est une importante zone humide dans cette partie du pays. La zone de Waza-Logone contient deux parcs nationaux, le parc de Waza et celui de Kalamaloue. La zone est essentiellement rurale, malgré l'existence de certaines importantes villes de campagne. La population se consacre, pour une large part, à l'agriculture, à la pêche, au commerce et à l'élevage. La croissance démographique et la présence de populations nomades et transhumantes pendant la saison sèche, notamment des pasteurs nomades et des pêcheurs, contribuent à accroître les pressions sur la zone en saison sèche.

La construction du barrage de Maga et de ses levées en 1979 et les sécheresses qui ont sévi dans les années 1980 ont réduit l'extension des inondations sur la plaine et entraîné une réduction accrue du pâturage en saison sèche et de la disponibilité d'eau superficielle. Les activités de pêche et d'élevage ont diminué de façon draconienne, un grand nombre de ruraux ont quitté la zone, le nombre d'animaux sauvages a diminué, les pêcheries et les pâturages ont été surexploités et la migration de nombreux animaux hors des parcs pendant la saison sèche a accru les possibilités de braconnage.

Pour contrecarrer les impacts négatifs du barrage de Maga, le projet Waza-Logone a été lancé dans les années 1990. La situation hydrologique de la zone humide s'est améliorée grâce à l'ouverture de deux cours d'eau saisonniers reliant le fleuve Logone au fleuve Logomatya, d'où des débits importants s'écoulent vers la plaine d'inondation. En outre, le projet a encouragé les populations locales et autochtones à participer à la gestion de la zone humide. Les chefs traditionnels, les autorités administratives et municipales et les chefs provinciaux des services techniques se réunissent en un comité régional, le comité de gestion de la Région de Waza-Logone, alors que d'autres structures de gestion à des niveaux inférieurs sont responsables de la gestion des ressources naturelles.

L'analyse coûts-avantages relatif au projet montre que les avantages des mesures prises par le projet excèdent largement ses coûts. Les avantages directs viennent de l'augmentation des pâturages pour les éleveurs, du nombre plus élevé de poissons dans les cours d'eau, de la navigation accrue sur le fleuve et d'une meilleure utilisation de la végétation (herbes, en particulier). En outre, la restauration des plaines d'inondation ont assuré des gains indirects, à savoir la croissance des stocks de poissons, l'intensification de la production piscicole et agricole et la création d'un environnement qui permet le développement de la faune sauvage et des populations d'oiseaux. Enfin, d'autres avantages ont été obtenus, y compris ceux d'ordre culturel. D'après une estimation des coûts et avantages, les bénéfices nets qui, avant la construction du barrage en 1979, s'élevaient à 11,0 millions d'euros par an mais étaient tombés à 8,4 millions dans les années 1980, sont remontés à la suite du projet Waza-Logone à un niveau supérieur à 1979, soit 11,8 millions. Les études montrent que la remise en état ultérieure des plaines d'inondation, qui passeraient des 20 pour cent actuels à 50, 71 voire 90 pour cent de leur niveau initial, donnerait des avantages encore meilleurs pouvant atteindre 24,7 millions d'euros par an.

Pour améliorer la situation de la zone de Waza-Logone il faudrait:

1. Une approche intégrée qui tienne compte tant des disciplines que des intérêts.

2. Des informations scientifiques permettant la prise de mesures judicieuses du point de vue économique, hydrologique et social.
3. La création et le renforcement des capacités décisionnelles et de gestion tant au sein des organisations publiques que des communautés et institutions locales.
4. La prise en compte simultanée des besoins à court, moyen et long terme.

#### **b. Débat et recommandations**

Le groupe de travail a été dirigé par M. Jean-Pierre Bidjocka (Cameroun); M. Kwabena Boateng (Ghana) était rapporteur. Le débat au sein du groupe de travail a donné lieu aux conclusions suivantes:

- Les impacts devraient être mesurés non seulement en aval mais aussi en amont ; il faudrait appliquer les principes de la gestion intégrée des ressources en eau et considérer le bassin entier comme unité à développer.
- L'EIE systématique est indispensable pour tous les projets. Ces derniers devront être multi-dimensionnels et comprendre des aspects économiques, environnementaux et sociaux. Des indicateurs sont nécessaires pour ce faire.
- Les projets devront tenir compte des différentes dimensions de la lutte contre la pauvreté, y compris les aspects relatifs à la santé et à l'environnement.
- Il faut sensibiliser les dirigeants politiques aussi bien que la population..
- L'accent devra être mis sur la mobilisation des ressources financières locales plutôt que sur les ressources extérieures:
  - Utiliser les structures locales qui ont démontré leur viabilité dans le passé pour assurer la durabilité des projets
  - Faire appel de façon croissante au secteur privé et aux les partenariats publics-privés pour favoriser le développement au niveau local.
- Faire participer la population locale aux prises de décisions, à la conception et à la gestion.
- Il faut créer des capacités chez les bénéficiaires pour faire en sorte qu'ils appuient les projets au fil du temps.
- Les projets locaux ne peuvent résoudre tous les problèmes sans un soutien approprié de la part des décideurs nationaux.
- Une approche axée sur la parité est fondamentale : l'attention devra porter sur les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les groupes marginalisés, etc.
- Etablir une feuille de route pour les projets : elle devra être ouverte à tous, énoncer les objectifs et la manière de les réaliser et prévoir le suivi général

Les expériences communes ont montré que les gouvernements et les parties prenantes tirent des enseignements des échecs passés, offrant une perspective optimiste pour de futures améliorations. En outre, L'Afrique possède déjà des expériences permettant de mettre en oeuvre les recommandations susmentionnées si bien que le défi actuel est réellement : « Faites-en une réalité ».

### **3.6 L'environnement propice ; les plates-formes à multiples partenaires et la mise en oeuvre de la loi sur l'eau, M. Eliab Simpungwe**

#### **a. Présentation du cas**

La participation de multiples parties prenantes à la planification et à la gestion des ressources en eau a été reconnue comme un concept intéressant. La nouvelle loi sur l'eau stipulée en Afrique du Sud (1998) a adopté ce concept. Le présent cas montre comment les parties prenantes ont profité de cette possibilité pour gérer les ressources de leur propre bassin hydrographique.

Par définition, les parties prenantes proviennent de différents milieux socioéconomiques et ont souvent des intérêts divergents. Il en résulte inévitablement un processus complexe. Dans ses politiques et règlements, le gouvernement d'Afrique du Sud tient compte du rôle crucial qu'il aura à jouer dans la mise en route de ce processus. Deux questions revêtent une extrême importance à cet égard : la responsabilisation de toutes les parties prenantes et des résultats tangibles, notamment pour les pauvres.

L'unité de base pour la gestion de l'eau en Afrique du Sud est le bassin ou le sous-bassin, tel qu'il est défini par les paramètres hydrologiques. Le gouvernement a favorisé l'établissement d'organismes statutaires et non statutaires pour affronter la complexité du processus. L'organisme non statutaire, le forum de gestion du bassin, a été mis en place rapidement et a démarré de façon efficace grâce au processus de participation, alors que les organismes statutaires n'étaient apparemment pas en mesure de le faire.

Cependant, la tâche d'un forum de gestion du bassin (dans ce cas le Mtata, établi par le gouvernement) n'est pas toujours simple. Les différentes attentes semblent en être la raison. L'engagement clair et le soutien actif du gouvernement paraissent indispensables dans ces moments difficiles. A l'heure actuelle, l'attention des parties prenantes risque de s'affaiblir. Un autre forum (le Kat, non gouvernemental) a démarré à partir d'un programme de responsabilisation locale. Grâce à la capacité accrue, la question bien plus importante de la gestion du bassin hydrographique a pu être abordée aussi. Les fonctionnaires du gouvernement tendent à concevoir la participation comme un dialogue, et hésitent à confier le pouvoir décisionnel aux parties prenantes. Toutefois, si l'on veut que les forums de gestion jouent leur rôle à long terme et avec efficacité, il faudra que les parties prenantes bénéficient directement de leurs efforts. Elles devront avoir leur propre processus de participation, et le succès sera d'autant plus grand qu'il sera fondé sur des initiatives locales.

#### **b. Débat et recommandations**

Le groupe de travail a été dirigé par M. A. Lwakuba (Ouganda); M. W. Lipita (Mali) était rapporteur. Le groupe a analysé la structure institutionnelle nécessaire pour permettre aux institutions locales de gestion de l'eau d'être performantes et viables et est parvenu aux conclusions suivantes:

- Le gouvernement devrait investir dans des campagnes de sensibilisation.

- Les parties prenantes communautaires devraient avoir le droit de gérer le forum de gestion du bassin.
- Les structures devront viser à maintenir la parité entre hommes et femmes.
- Les gouvernements et les ONG partenaires devront participer aussi aux activités de création de capacités (en matière de négociation et de coopération).
- Les forums de gestion des bassins devraient offrir des avantages tangibles aux communautés qui y vivent.
- Toutes les parties prenantes vivant dans le bassin doivent participer activement au forum.
- Les forums devraient appliquer une politique « ouverte » pour que les parties prenantes puissent ou non intervenir à leur gré.
- Les forums devraient être viables aux plans économique et financier.
- Il faudra disposer d'un personnel administratif de base permanent qui contribuera à l'établissement des forums.
- Il faudra établir des institutions de gestion de l'eau aux niveaux local, régional et national avec un soutien juridique et prévoir le partage équitable des ressources.
- On devra créer des institutions en partenariat avec le secteur public et privé et les communautés, et désigner les différents rôles et responsabilités.

L'allocation des ressources dépend de la situation régnante mais elle devrait répondre à des besoins urgents : eau potable, sécurité alimentaire et écosystèmes. Il faudra tirer parti des structures ou initiatives locales existantes et les introduire dans les cadres décisionnels nationaux.

### **3.7 Débats en session plénière**

Après la présentation des conclusions des groupes de travail, les participants ont soulevé plusieurs questions. Un aperçu en est donné ci-après :

En ce qui concerne les fleuves transfrontières l'absence de données et/ou le manque d'échange d'informations sont responsables de la mauvaise conception des projets et de la prise de décisions infondées sur la gestion des ressources en eau. Face à cette situation, il importe d'accroître les investissements dans la collecte et l'analyse de données servant aux prises de décisions et promouvoir la coopération transfrontière en matière de collecte et gestion de l'information dans les bassins fluviaux partagés. En ce qui concerne ces derniers, il conviendrait d'instituer une organisation du bassin fluvial qui coordonnerait les efforts de collecte de données et serait dépositaire de bases de données pertinentes. L'Initiative du bassin du Nil est actuellement un accord institutionnel transitoire et c'est pourquoi il ne joue pas encore un rôle de coordination des efforts de collecte et d'analyse des données.

Certains participants ont estimé que, même si les informations sur les différentes valeurs et fonctions des écosystèmes sont insuffisantes, il faut prendre en considération ces valeurs et fonctions en appliquant, le cas échéant, le principe de précaution. Cependant, une mise en garde s'impose sur la façon dont les droits et taxes seront appliqués afin de ne pas pénaliser les utilisateurs de l'eau.

En ce qui concerne l'allocation de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes dans des contextes transfrontières, il a été noté que le seul fait que les pays du bassin s'entendent sur une vision partagée, comme dans le cas des pays du bassin du Nil par le biais de l'IBN, contribue à atténuer les différences qui pourraient s'avérer dans les arrangements et politiques institutionnels nationaux. Il convient aussi de mieux affronter la question de l'allocation efficace et durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

Une fois les actions identifiées, il faut définir qui en est responsable à quel niveau (bassin, pays et au sein du pays) et indiquer comment les financer. Certaines actions limitées au bassin ne peuvent être entreprises par les pays ou au sein d'un pays. La notion de capacité financière (limitée) doit être incluse dans ce débat.

Les organisations au travers desquelles certains groupes de parties prenantes participent aux décisions concernant la gestion de l'eau sont souvent faibles, et cette faiblesse interdit souvent la participation efficace. Il faut, dès lors, mettre la création de capacités institutionnelles ciblées au programme des interventions dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement.

Les gouvernements peuvent faciliter, éduquer les communautés locales et jouer un rôle de catalyseur pour définir les avantages de l'eau et les désavantages auxquels ils pourraient se heurter s'ils ne gèrent pas correctement leurs ressources en eau. Il n'est guère possible de réussir si le gouvernement adopte une approche du sommet à la base.

Il faut des instruments juridiques pour assurer la protection de petits bassins hydrographiques importants, afin de maintenir les processus écologiques qui sont vitaux pour la qualité de l'eau et sa quantité.

Un autre participant a déclaré que différentes dispositions législatives sont appliquées au niveau national, mais comment interagissent les éléments de gouvernance ? La communauté locale prévaut-elle sur les restrictions législatives nationales ? Les structures de gestion que nous mettons maintenant en place au niveau local doivent s'harmoniser avec les instruments juridiques.

L'exemple du nouveau système de l'Ouganda a été mentionné, système dont le principe de base est la décentralisation de la gestion. Au niveau inférieur, peuvent être formulés des décrets ou des normes par les structures réglementaires. Mais ces structures ne peuvent être entièrement définies par des dispositions juridiques nationales. Il faudra forger des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et les principales parties prenantes et ce, dans le cadre de dispositions juridiques existantes au plans local, national et international.

Il est essentiel que toutes les parties prenantes évaluent correctement les avantages des ressources naturelles autrement les politiques ne pourront être appliquées efficacement. La session plénière reconnaît le potentiel et la contribution importants des zones humides pour la sécurité alimentaire et a désigné la conservation de ces zones comme avantage clé.

La qualité de l'eau est grandement influencée par l'utilisation des terres dans le bassin versant ; il faut donc accorder une attention particulière à la qualité de l'eau de drainage pour la préservation des écosystèmes. Il est recommandé d'élaborer des normes de qualité pour l'eau et d'assurer leur suivi dans la planification, notamment en ce qui concerne l'expansion de l'agriculture périurbaine.

## **4. Recommandations et conclusions**

### **4.1 Conclusions et recommandations de la conférence africaine préparatoire**

Les échanges d'expériences parmi les participants et les débats au sein des groupes de travail de la conférence africaine préparatoire ont mis en évidence, sur la base de la présentation de cas, les leçons et recommandations suivantes visant une meilleure approche de la mise en oeuvre de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

#### **Thème 1: Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action**

##### *- Création de capacités et d'institutions*

La création de capacités et d'institutions est l'élément clé d'un avenir durable. Des capacités ont, de fait, été créées mais des améliorations continues sont indispensables pour que les bénéficiaires puissent assurer la mise en oeuvre de programmes durables au fil du temps. La diversité et la diversification permettent aux producteurs agricoles d'accroître la productivité dans le cadre de leur environnement naturel et socioéconomique. La réalisation de ce potentiel impose de se focaliser davantage sur la recherche et le développement. Nous avons besoin d'un contexte institutionnel qui englobe tous les objectifs de la durabilité et de l'équité. Un environnement propice est nécessaire pour garantir la cohérence des politiques nationales et internationales, ainsi que des accords locaux de gestion des ressources naturelles. Il faut créer et renforcer les capacités décisionnelles tant du gouvernement que des communautés locales. Il faut aussi un cadre institutionnel et juridique adapté à la situation locale.

##### *- Développement des connaissances*

Il est indispensable d'acquérir des connaissances plus approfondies sur l'utilisation de l'eau dans la production alimentaire, ainsi que sur les interactions et interdépendances existant entre l'agriculture et la capacité de charge des écosystèmes. En Afrique, l'agriculture impose une pression relativement faible sur les ressources en eau. Les changements climatiques et les besoins énergétiques sont plus pressants. Cependant, l'agriculture peut contribuer à alléger la pression sur les ressources en eau et s'adapter à des conditions en mutation. Les aspects importants sont : une meilleure efficacité de l'irrigation, la récolte de l'eau de pluie, la diversification, l'intégration des connaissances sectorielles et disciplinaires et des pratiques environnementales plus rationnelles. Les technologies disponibles permettant l'utilisation efficace de l'eau et les nouvelles techniques à mettre au point, ainsi que l'exploitation de ressources de recharge, peuvent être appliquées, comme la

récolte de l'eau de pluie, l'utilisation de l'eau souterraine, le recyclage des eaux usées et des systèmes efficaces d'exploitation agricole. Il faudrait établir et appliquer des normes de qualité pour l'eau de drainage et les autres utilisations de l'eau. De bons plans de gestion sont souvent compromis par des pratiques polluantes, comme l'emploi de pesticides persistants. On devra fonder la mise en oeuvre sur les expériences et le savoir locaux : les connaissances théoriques et le savoir local, traditionnel et pratique pourraient être fructueusement échangés et reliés pour améliorer la durabilité et le bien-fondé des pratiques de gestion. Pour prendre des décisions judicieuses, il faudra une approche scientifique axée sur une perspective économique, hydrologique et sociale.

- *Echange d'expériences.*

Il importe de diffuser les bonnes pratiques et les histoires de succès à travers le continent. On y parviendrait par le biais d'un forum pour la constitution de réseaux et l'échange d'informations. Nous pourrions profiter de l'échange d'expériences concernant l'agriculture irriguée entre les pays, la gestion sur l'exploitation et les nouveaux réseaux d'irrigation. Les pays dotés de faibles ressources en eau ont à offrir des expériences particulières en matière de gestion intégrée des ressources en eau car ils ont appris à surmonter les problèmes de la pénurie d'eau.

- *Collecte et partage des données*

La gestion des ressources en eau doit être scientifique et se fonder sur des données fiables ; il faut des programmes et des réseaux de collecte de données dans les pays africains. La collecte et le partage des données et la surveillance continue sont nécessaires pour mettre en place des outils décisionnels rationnels, ainsi que pour évaluer les changements environnementaux et créer des modèles de simulation. Cependant, le manque de données ne devrait pas servir de prétexte pour s'abstenir d'amorcer le processus de gestion intégrée des ressources en eau, étant donné qu'il s'agit d'un processus permanent d'apprentissage par l'expérience. Il faudra partager les informations et harmoniser les procédures

- *Participation de multiples parties prenantes*

Permettre et promouvoir la participation de toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales, dès le processus de planification et pendant toute l'exécution. L'un des défis à relever consistera dans la désignation des parties prenantes. Pour faciliter le processus, il faudra mettre l'accent sur la formation et la sensibilisation, ainsi que sur tous les autres moyens requis pour responsabiliser les parties prenantes. La participation et la demande de services implique également des devoirs et des responsabilités pour les communautés. Il nous fait reconnaître que la participation des parties prenantes est un processus à long terme et progressif. Les questions de parité hommes-femmes et d'équité devront y être incorporées afin d'assurer la représentation des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des groupes marginalisés.

- *Sensibilisation*

Impliquer la population locale et les autres parties prenantes dans le processus de développement et fonder le savoir-faire pour l'action sur les connaissances et les

expériences locales ; des ressources humaines qualifiées, bien informées et bien formées contribuent au succès. Renforcer les capacités en matière de méthodes d'évaluation. Apprendre et diffuser les actions couronnées de succès.

## **Thème 2: La « nouvelle économie » de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes**

### *a. Evaluer les multiples services*

L'allocation des ressources en eau dans les approches axées sur la gestion intégrée de l'eau, qui doivent tenir compte des besoins de l'agriculture et de l'environnement, devrait se fonder sur des principes d'évaluation judicieux. Cependant, l'attribution de valeurs aux différentes et multiples utilisations de l'eau s'est avérée une tâche très complexe et difficile à accomplir. Néanmoins, la conférence reconnaît l'importance de cette question, et l'enjeu à relever. En analysant ce thème, les approches suivantes ont été proposées:

- Une étude attentive des multiples valeurs et des impacts relatifs à l'eau, à l'alimentation et aux écosystèmes (par des études systématiques d'impact sur l'environnement, par exemple) peut contribuer à la formulation de programmes permettant de mieux tenir compte de ces valeurs.
- Le paiement pour les services environnementaux est un moyen de traduire des valeurs économiques en opérations financières. Cependant, rares sont les accords qui relient les valeurs économiques aux opérations financières.
- Les valeurs des services environnementaux devraient être évaluées de manière appropriée, en tenant compte des impacts sur les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Des décisions collectives devront être prises sur l'établissement de priorités pour les différentes utilisations de l'eau.
- En ce qui concerne la pénurie d'eau périodique, il faudra régler les allocations de manière à assurer la fiabilité des ressources en eau pendant les saisons sèches.
- Les mécanismes financiers relatifs à l'eau (taxes, redevances, droits) devront être élaborés soigneusement afin de ne pas exclure les populations pauvres en ressources de l'accès à l'eau.
- Faire payer les pollueurs et transférer le paiement des utilisateurs en aval, qui bénéficient des pratiques de conservation réalisées en amont aux utilisateurs en amont. Ce sont là deux méthodes permettant d'affronter la question des différentes valeurs de la qualité et de la quantité de l'eau.
- Stimuler les partenariats publics-privés à l'appui du développement local.
- Les institutions responsables de la gestion de l'eau devraient être autosuffisantes financièrement et ne plus dépendre de financements extérieurs. Cet objectif est réalisable par la mise en place de mécanismes tels que la perception d'impôts et la taxation.
- Les avantages d'une gestion judicieuse de l'eau ne se calculent pas seulement en termes économiques mais aussi en termes de stabilité sociale et politique.

### *b. Davantage de valeurs par goutte.*

Etant donné la diversité des avantages procurés par les écosystèmes lorsqu'ils sont

correctement gérés, la question est de savoir s'il ne faudrait pas s'efforcer d'obtenir davantage de valeurs par goutte d'eau. Autrement dit, lors de l'allocation de l'eau disponible, on devrait accorder la priorité aux utilisations qui assurent pour chaque goutte distribuée davantage de bienfaits et de valeurs avec le minimum de coûts économiques, sociaux et environnementaux. Ce nouveau modèle permettrait aux écosystèmes de se concurrencer plus favorablement.

*c. Mobilisation de ressources et partage des avantages.*

Compléter les expériences africaines par des accords prévoyant un paiement pour les services écologiques qui relient les valeurs économiques à des opérations financières. La mise en oeuvre pourrait mieux réussir si l'on pouvait évaluer les services multiples en termes économiques, en appliquant des principes comme celui qui établit que le « pollueur paie » et celui de « l'approche prudente ». Renforcer les capacités de stockage et de récupération de l'eau pour accroître la fiabilité de la disponibilité d'eau. Gérer les ressources en eau dans le but de réduire la pauvreté et incorporer ce but dans le partage équitable des avantages. Renforcer la participation du secteur privé et forger des partenariats publics-privés pour favoriser le développement local.

*d. Protection et conservation*

Outre les valeurs des services de l'écosystème, la protection et la conservation de la base de la ressource revêtent une grande importance. Gérer un bassin hydrographique signifie prêter attention à des écosystèmes particuliers comme les zones humides et les forêts. La remise en état des écosystèmes dégradés comme les systèmes de zones humides est également importante, de même que la protection active des écosystèmes. L'intérêt des utilisations non traditionnelles de l'eau, comme celle de l'eau salée, s'accroîtra au fil du temps. C'est pourquoi la protection des environnements marins devrait bénéficier d'une haute priorité.

### **Thème 3: Un environnement propice**

*- Renforcer la coopération et la coordination : une vision commune*

L'établissement d'institutions de gestion de l'eau adéquates au niveau (transfrontière) du bassin hydrographique impose une vision commune de l'utilisation et du partage des ressources en eau, ainsi que de l'harmonisation des politiques. La création d'une telle vision nécessite un fort engagement politique de la part des Etats riverains en vue de concrétiser les accords transfrontières relatifs à l'eau. En ce qui concerne les conflits, il faut aussi identifier des solutions viables autres que des accords internationaux car elles pourraient s'avérer plus efficaces et performantes. Les lois, traités et projets qui interdisent à l'heure actuelle la mise en oeuvre réussie des approches axées sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins appartenant à des pays différents doivent être bien explicites. L'établissement et l'institutionnalisation d'organes de coordination aux niveaux local, national et régional en devraient tenir compte.

*- Formulation de programmes*

Plusieurs questions ont été examinées, à savoir comment nouer des liens entre les actions locales, les actions au niveau du bassin et les actions nationales, d'une part, et les cadres

juridiques internationaux de l'autre. Garantir les droits traditionnels à l'eau. Inscrire les actions du niveau local dans le cadre élargi du bassin et les actions nationales dans un contexte mondial. Cesser de considérer l'eau comme une propriété nationale. Parfois apparaît une dichotomie artificielle entre les utilisations agricoles et industrielles de l'eau ; dans le cas de l'agriculture périurbaine, le recyclage de l'eau industrielle permet de relier ces deux utilisations.

- *Gestion de l'offre et de la demande*

La gestion de l'eau ne comprend pas seulement la gestion de l'offre mais devrait aussi inclure l'économie et la gestion de la demande. Pour gérer la demande croissante d'eau, due par exemple à une augmentation future de la population, nous avons besoin d'une percée scientifique significative, y compris des aspects qui pourraient affecter notre régime alimentaire. Il existe une forte relation entre l'eau, l'alimentation, les écosystèmes et la santé.

- *Cohérence dans la formulation des politiques*

Le besoin de cohérence s'applique non seulement au niveau national, entre les ministères de l'agriculture et de l'environnement, de l'eau et des ressources naturelles, mais aussi aux politiques des donateurs et, enfin, entre institutions et organisations internationales. Il faut également une cohérence accrue dans les politiques sectorielles.

- *Réforme institutionnelle*

Il est en même temps nécessaire de définir les attentes et les besoins des différentes parties prenantes et des différents intervenants gouvernementaux. Il est indispensable d'établir un cadre juridique cohérent qui respecte les obligations des traités en matière de partage et d'utilisation des ressources en eau, et qui confère aux institutions de gestion locales un mandat juridique. Il faudra viser la réduction de la pauvreté dans la gestion des ressources en eau et elle devrait faire partie du partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de l'eau. La réforme institutionnelle devrait commencer depuis les institutions au niveau du bassin et répondre aux aspirations des différentes parties prenantes. Il faut doter de capacités les parties prenantes et les organisations publiques afin de faciliter le processus de réforme institutionnelle.

- *Partenariats publics-privés*

Un problème croissant qui se pose est celui du financement et de la mobilisation des ressources. La libéralisation mondiale aboutira à une diminution de la disponibilité de ressources publiques. Des partenariats publics-privés novateurs pourraient jouer un rôle clé pour surmonter ce problème. Il faudra encourager le secteur privé à investir dans la gestion des ressources en eau.

## 4.2. Session de clôture

### a. Déclaration de Son Altesse Royale, le Prince d'Orange des Pays-Bas

Son Altesse Royale s'est jointe aux délibérations de clôture sur les moyens d'équilibrer la gestion des ressources en eau destinées à la vie quotidienne, à l'alimentation et aux écosystèmes. Le Prince a rappelé qu'il y a quatre ans les Etats Membres des Nations Unies s'étaient engagées à réaliser les Objectifs de développement du millénaire

L'un de ces objectifs se proposait de réduire de moitié le pourcentage de la population mondiale qui souffre de pauvreté et de faim, et de faire en sorte que la tendance actuelle à la perte des ressources naturelles soit inversée aux niveaux mondial et national d'ici 2015. Un autre objectif visait la réduction de 50% du nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable. Pour produire des aliments et renforcer la production agricole, il faut assurer une fourniture adéquate d'eau à des fins non seulement alimentaires, mais aussi agricoles pour garantir l'autosuffisance en matière de production alimentaire.

Il faudra apporter des changements à l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole. Une utilisation plus efficace et performante, la diversification accrue des cultures et une meilleure adaptation environnementale sont possibles. On pourra ainsi réaliser un des buts du deuxième Forum mondial de l'eau : « Plus de cultures par goutte d'eau ».

Les agriculteurs se doivent de gérer l'eau dont ils ont besoin avec le maximum de soin. Et ce, non seulement en termes de quantité utilisée mais aussi de qualité de l'eau dont ils disposent après usage.

Parfois, des solutions simples peuvent donner des résultats considérables. Il faudrait faire un meilleur usage des connaissances, des compétences et des infrastructures existantes. Les communautés locales doivent devenir responsables du développement. Elles possèdent le savoir-faire nécessaire pour une bonne mise en oeuvre.

En outre, les efforts déployés pour éliminer la pauvreté doivent être renforcés. A cet égard, la question de la production alimentaire a des répercussions locales et mondiales. Les aliments produits peuvent être consommés localement ou être commercialisés ; les services environnementaux favorisent les populations locales tout en protégeant l'environnement mondial. Il ne faut pas oublier que l'agriculture est, dans la plupart des pays en développement, le pivot du développement économique et social et, dès lors, de la réduction de la pauvreté. D'après des recherches menées récemment, la croissance en agriculture favorise en premier lieu les pauvres : une augmentation de 1 pour cent des rendements entraîne une diminution de 0,6 à 1,2 pour cent du nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar EU par jour.

Les zones rurales économiquement saines sont la meilleure garantie du développement durable. Le commerce peut être l'une des forces motrices de la prospérité et, dès lors, le

secteur privé et les autres parties prenantes devraient y participer, en tenant compte de l'accord de l'OMC conclu récemment.

Au cours de cette conférence, l'accent a porté sur les interconnexions entre ces besoins prioritaires et les mesures ayant un impact sur le terrain ont été examinées.

Le développement durable n'est réalisable que si toutes les parties prenantes y participent. Il en résultera une approche intégrée entre les secteurs pertinents, à savoir l'agriculture, la pêche, l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles, et la gestion durable de l'eau.

Le facteur clé assurant la pleine participation de toutes les parties prenantes aux secteurs pertinents est la gestion intégrée des ressources en eau. Ce concept comprend la stabilisation de l'utilisation de l'eau au niveau de l'an 2000, parallèlement à l'accroissement de la production alimentaire pour répondre à la demande croissante.

Dans le cadre des ODM, il a été convenu de mettre en place avant 2005 un plan de gestion intégrée des ressources en eau dans tous les pays. Son Altesse Royale a complimenté le Gouvernement d'Ethiopie qui a lancé sa première politique de gestion des ressources en eau en juillet 2000. Elle a été suivie par un programme de développement du secteur de l'eau pour la période 2002-2016.

Lors de la 12e session de la Commission du développement durable, l'accent a de nouveau été mis sur l'importance d'assurer la planification intégrée dans chaque pays, un défi qu'il importe de relever sans tarder.

Comme convenu à Johannesburg, cette conférence a réaffirmé la nécessité de réaliser les objectifs suivants.

La « Satisfaction des besoins fondamentaux » est le premier d'entre eux. Il reconnaît que l'accès à des quantités suffisantes d'eau propre et à l'assainissement sont des besoins humains fondamentaux, essentiels à la santé et au bien-être, et insiste sur la responsabilisation des gens par une approche participative de la gestion de l'eau.

Le deuxième objectif est l'« Assurance de l'approvisionnement alimentaire ». Il part du principe que le renforcement de la sécurité alimentaire, notamment pour les pauvres et les groupes vulnérables, doit se faire par le biais d'une mobilisation et d'une utilisation plus efficaces de l'eau pour la production alimentaire.

Le troisième objectif concerne la « Protection des écosystèmes », et souligne l'importance de garantir l'intégrité des écosystèmes par des pratiques de gestion durables des ressources en eau, ainsi que le rôle que jouent les écosystèmes dans le cycle de l'eau.

Il faut établir un équilibre entre l'eau pour les populations, la production alimentaire et les écosystèmes sains. Pour ce faire, il faudra accroître le stockage de l'eau, qui est essentiel pour atténuer les effets de précipitations imprévisibles.

Le Prince a été favorablement impressionné par les résultats pratiques présentés. Il a mis en évidence la participation des communautés locales au processus de mise en oeuvre, en tirant parti de leurs savoir, ressources et expériences. Les résultats pourraient être meilleurs si l'on évaluait les services écologiques et environnementaux en termes économiques, en appliquant des principes largement acceptés, tels le « Pollueur paie » et l'« Approche prudente ». Il est évident que la mise en oeuvre bénéficierait d'une coopération et d'une coordination plus fortes entre les niveaux national et local, sur la base de politiques plus cohérentes.

Son Altesse Royale a rendu hommage au gouvernement éthiopien, qui a joué un rôle si actif dans la préparation et le déroulement de cette conférence, et il a remercié aussi l'Union africaine et la FAO pour leur importante contribution.

Le prochain pas devra consister à traduire ces succès en actions à approuver lors de la Conférence ministérielle de La Haye qui se tiendra en février 2005. Après La Haye, il appartiendra à la 13e session de la Commission du développement durable à New York et au quatrième Forum mondial de l'eau à Mexico en 2006 de parvenir à un consensus ultérieur sur la mise en oeuvre de mesures visant à accélérer le programme de réduction de la pauvreté, de fourniture d'aliments pour tous et de garantie de la distribution d'eau potable.

Son Altesse Royale a exprimé l'espoir de pouvoir accueillir les participants à La Haye l'année prochaine et a lancé une petite suggestion. Avant de se rendre à La Haye, les participants devraient contacter leurs collègues responsables des ressources en eau qui se sont réunis à Entebbe, Ouganda, en Conseil des ministres africains relatif à l'eau, et qui examinent exactement les mêmes thèmes analysés ce matin.

#### **b. Déclaration de clôture de Louise O Fresco, Sous-Directeur général du Département de l'agriculture de la FAO**

Le Sous-Directeur général a affirmé que les débats et contributions de cette conférence ont été d'une qualité remarquable. Le haut niveau des résultats montre que l'Afrique joue un rôle de chef de file dans la nouvelle conception de la gestion de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. Cette conférence préparatoire est la preuve qu'un nouveau pas important a été accompli dans nos modes de penser, et établit un nouveau modèle de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. Ce modèle se fonde sur une double approche : celle où l'agriculture est considérée comme élément constitutif des écosystèmes et celle axée sur les services productifs fournis par l'écosystème.

La conférence préparatoire reconnaît à juste titre l'importance de questions comme la collecte et le partage de données, la complexité de traduire les valeurs de l'eau en flux financiers et l'importance d'agir simultanément aux niveaux local, national et international. Toutefois, pour chacun des thèmes de la conférence préparatoire, certaines autres questions exigent aussi une attention particulière:

1. Créer des équipes interdisciplinaires de spécialistes appartenant à divers organisations et secteurs afin de développer la capacité d'aborder des questions interdisciplinaires qui sont à la base du concept de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.
2. Examiner de moyens novateurs permettant d'incorporer les valeurs de l'eau dans les pratiques de gestion, tout en sauvegardant l'accessibilité des ressources en eau pour les pauvres. Les échanges d'émissions de carbone n'auraient pas pu être envisagés il y a dix ans ; une vision novatrice similaire s'impose pour réaliser la gestion des ressources en eau.
3. Etablir des structures régionales de gouvernance. La plupart des problèmes se manifestent au niveau régional, soit au niveau des Etats ou soit au niveau des provinces

dans les grands pays. Ces problèmes régionaux imposent des solutions régionales et les structures régionales de gouvernance correspondantes.

Le suivi de cette conférence préparatoire sera, de toute évidence, la Conférence de la Haye et, après elle, la 13e session de la CDD et le quatrième Forum mondial de l'eau. En préparant la Conférence de La Haye, le Sous-Directeur général a exprimé l'espoir de recueillir d'autres études de cas illustrant de bonnes pratiques, notamment dans l'instauration de partenariats publics-privés. En outre, ce processus permettra de mobiliser l'engagement politique et celui des donateurs, tous deux indispensables pour réaliser le nouveau modèle de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. Dans les pays africains, les participants à cette conférence préparatoire pourront promouvoir ce nouveau modèle en établissant des réunions interdisciplinaires, des rencontres avec des collègues d'autres départements, les agriculteurs locaux et les ONG, et en tenant compte des structures existantes de planification et de politique. Les ONG écologistes ont incorporé la question des écosystèmes dans leur programme, et le pas suivant pour elles pourrait consister à s'associer aux organisations d'agriculteurs et transcender le fossé historique. La FAO elle-même tiendra dûment compte des résultats de cette conférence préparatoire et les traduira en programmes spécifiques au niveau du terrain, tout en les reflétant dans son prochain programme de travail et budget.

Le Sous-Directeur général a conclu en remarquant l'absence d'un important groupe à cette conférence préparatoire. Les consommateurs sont la principale force motrice derrière la dynamique et les faits actuels, et influencent profondément tant l'agriculture que les écosystèmes. La sensibilisation joue un rôle crucial. En consommant aliments et eau potable, en faisant du tourisme, et en jouissant de la beauté d'un panorama ou d'un vol d'oiseaux dans le ciel, il leur faut se rendre compte que tout cela n'est possible que grâce à la gestion correcte de leurs ressources en eau.

**c. Déclaration de clôture de S.E. Mesfin Tegene, vice-Ministre des ressources en eau, au nom de S.E. Shefaraw Jarso, Ministre des ressources en eau du Gouvernement d'Ethiopie.**

Le Vice-ministre, au nom du ministre, a déclaré que c'est pour lui un grand plaisir et un grand honneur de prononcer ces remarques conclusives à l'occasion de la Conférence africaine préparatoire sur l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

Il a constaté que les participants avaient formulé d'importantes recommandations qui guideront la gestion future des ressources en eau en Afrique, en prêtant dûment attention à l'intégration durable de l'eau, de l'alimentation et des écosystèmes.

Selon lui, l'eau, l'alimentation et les écosystèmes sont des éléments environnementaux fortement interconnectés. Cette étroite interaction n'a pas bénéficié de l'attention qu'elle mérite au cours des activités de mise en valeur des ressources naturelles. Plusieurs plans relatifs aux ressources en eau et au développement ont été préparés et mis en oeuvre sans donner suffisamment d'importance à l'environnement et à son écosystème.

De ce fait, on a pu observer la perte d'écosystèmes précieux, notamment de futaies, de couvert végétal et de zones humides dans de nombreux endroits en Afrique et ailleurs dans les pays en développement.

L'exploitation sans discernement des ressources forestières africaines a réduit considérablement le couvert végétal. De ce fait, on a assisté à des phénomènes de sédimentation des réservoirs, d'érosion du sol, de dégradation des terres, de désertification, de détérioration de la qualité de l'eau et de réduction du débit des principales rivières et sources.

Le manque de prise de conscience de l'environnement, la surpopulation, la limitation des financements et le faible niveau des capacités institutionnelles ont grandement contribué à l'état actuel de la dégradation environnementale.

Il est donc impératif d'adopter une approche intégrée de la gestion des ressources en eau et des écosystèmes au niveau du bassin hydrographique et d'amorcer une coopération globale au niveau mondial.

Pour réaliser cet objectif pressant certains pays promeuvent le bassin hydrographique comme unité de gestion et de développement. Des institutions ont été établies à ce niveau pour surveiller la gestion des ressources en eau au niveau communautaire le plus bas. Par le biais de ces arrangements il est désormais possible d'intéresser toutes les parties prenantes à tous les niveaux de la gestion et de la planification des ressources en eau et d'établir une bonne intégration politique et économique. Grâce à ces efforts, les communautés peuvent échanger des informations, des données et des connaissances. La gestion conjointe des ressources a non seulement permis le développement durable mais a consenti aussi l'intégration économique et politique qui autrement aurait été impensable.

Le Vice-ministre a déclaré que des initiatives semblables actuellement en cours dans le bassin du fleuve Sénégal et l'Initiative du bassin du Nil ont besoin de notre appui pour atteindre le niveau de gestion conjointe des ressources en eau par les pays riverains, laquelle pourrait, en définitive, entraîner l'intégration économique et politique entre les pays, et contribuer aussi à la synergie entre la paix et la prospérité dans l'ensemble du continent.

Par ailleurs, l'eau qui est la ressource la plus importante de notre continent n'est pas exploitée adéquatement pour la production alimentaire. La majorité des agriculteurs africains pratiquent l'agriculture pluviale. Cependant, la disponibilité, le démarrage et la répartition des pluies se font de plus en plus précaires dans tout le continent. De fait, chaque citoyen est désormais victime de ces phénomènes et de la périodicité des sécheresses. Aujourd'hui, la plupart des pays africains sont des importateurs nets d'aliments. Cette situation met en cause notre souveraineté. Il faut résoudre ce dilemme.

Le temps et la nature ne nous laissent pas d'autre solution que de mettre en valeur nos eaux pour le bien de nos populations à des fins de production alimentaire. Nous devons développer nos ressources en eau en maintenant en équilibre l'environnement et le développement, en tirant parti des bons exemples offerts par d'autres pays, et en nous adaptant à nos conditions locales.

Nous ne devons pas oublier que l'eau est une ressource rare et, partant, qu'il nous faut l'utiliser efficacement. Il faut éviter le gaspillage et les abus. Ce n'est qu'à l'aide de pratiques efficaces que nous pourrions la rendre disponible pour tous ceux qui en dépendent aux fins de leur production alimentaire. Nous devons assurer l'utilisation rationnelle de chaque goutte.

Au cours de cette conférence, d'importants débats ont eu lieu sur la manière d'équilibrer efficacement l'eau pour les moyens d'existence et l'eau pour les fonctions de l'écosystème afin de réaliser l'équité, la durabilité de l'environnement et l'efficacité économique. Le Vice-ministre a exprimé l'espoir que les recommandations et les conclusions formulées au cours de cette conférence constitueront un apport important pour la conférence internationale de La Haye sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes – Faites-en une réalité » qui se tiendra du 31 janvier au 4 février, 2005

Il a conclu en félicitant tous les partenaires pour les importantes recommandations qui ont été formulées et a déclaré officiellement close la conférence.

## **Annexes**

Veillez noter que les annexes seront affichées sur le site web dans un fichier PDF séparé afin de réduire la taille du document.